

ACQUISITION PAR L'ALGÉRIE D'OTA

UN ACCORD SIGNÉ AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

page 4

BOUMERDÈS

Un terroriste abattu à Afir

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1435 Ven. 2 - Sam.3 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CLASSEMENT ANNUEL DES CLUBS



Le MCA devance la JSK et l'ESS

page 15

LIEUX DE CULTE CHRÉTIENS EN ALGÉRIE

LES POINTS SUR LES «i» de Ghlamallah

Lire en page 3



■ Entre 12 et 15 églises
activent dans la clandestinité

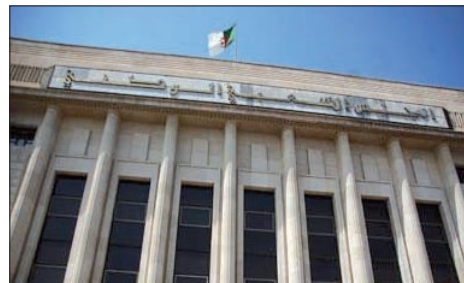
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ONT UN BEL AVENIR EN ALGÉRIE

Le premier panneau solaire «made in Algeria» en mars prochain

page 7

ILS ONT INTRODUIT 132
AMENDEMENTS AU CODE
DE L'INFORMATION

Les députés veulent réviser la copie de Mehal



● Au vu des critiques nombreuses formulées par les députés, dont certains se sont fait l'écho des préoccupations exprimées de vive voix par les professionnels des médias, il y a tout lieu de penser que le projet de loi organique relatif à l'information sera révisé de manière substantielle.

Lire en page 5

DESTINÉ AUX COMPÉTENCES
NATIONALES À L'ÉTRANGER

Un site web pour la diaspora algérienne



Lire en page 4

ELLE S'ÉTALERA SUR DEUX
ANNEES

Une enquête nationale sur les handicapés

Lire en page 4

Repères

650

observateurs internationaux surveilleront les élections législatives russes a annoncé la Commission électorale centrale russe (CEC) mercredi.

560

familles, qui habitaient dans des maisons précaires à Annaba, ont bénéficié mercredi de logements publics locatifs (LPL).

3.500

foyers seront raccordés au réseau du gaz naturel en 2012 dans la wilaya d'Oum el-Bouaghi, a indiqué le Directeur de l'énergie et des mines.



Des laboratoires ne déclarent pas des cas dépistés de sida

Certains laboratoires ne déclarent pas des cas dépistés du virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) d'où l'impossibilité de définir le chiffre réel des personnes souffrant de cette maladie, indique mercredi l'Institut Pasteur d'Algérie. Intervenant lors d'une rencontre au quotidien El Moudjahid consacrée à la réalité du sida en Algérie à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette pathologie, la représentante de l'Institut Pasteur, Salima Bouzghoub, a affirmé que des laboratoires occultaient "volontairement" certains

cas de sida dépistés à leur niveau au cours d'analyses de routine et qu'ils n'adressaient pas des rapports à ce sujet au seul institut de référence habilité à les confirmer, l'institut Pasteur en l'occurrence. Les chiffres avancés chaque année ne reflètent donc pas la réalité, a-t-elle soutenu, soulignant qu'à cet état de fait s'ajoutait la nature de la maladie qui reste un tabou dans notre société. Le ministère de la Santé a procédé à la mise en place de centres de dépistage, à titre gracieux, qui garantissent la confidentialité des informations concernant les personnes atteintes pour faciliter la détermination des cas "d'autant plus qu'il n'est pas possible de contraindre les personnes à effectuer ce genre d'analyses, souligne Mme Bouzghoub. Les dernières statistiques du ministère de tutelle donnent le chiffre global de 6500 cas entre individus atteints du sida et séropositifs. La représentante de l'Institut Pasteur a, dans ce contexte, indiqué que 16 nouveaux cas de nourrissons séropositifs ont été recensés en 2010.

Droit international humanitaire : l'appel de l'Algérie

Le renforcement du cadre juridique du Droit international humanitaire (DIH) a été souligné mercredi à Genève par l'Algérie à la 31e conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (28 novembre-1er décembre). Dans sa déclaration à cette conférence sur le renforcement de la protection juridique des victimes des conflits armés, la délégation algérienne a relevé que la protection "effective" des populations civiles sous occupation étrangère est une question importante qui mérite aussi une "attention particulière". «Cependant cette action de renforcement devrait s'inscrire dans le cadre des conventions universelles du DIH qui restent le cadre juridique approprié», a ajouté la délégation algérienne, rappelant, à ce titre, la résolution 3 adoptée par la Conférence en 2007 et intitulée "réaffirmation et mise en œuvre du DIH". Cette résolution insiste sur le fait que "le DIH ne régit que les situations de conflit armé et ne devrait pas être étendu à d'autres situations", a rappelé la délégation algérienne. «Nous estimons que l'extension du DIH à d'autres situations comme celle de la lutte contre le terrorisme, qui relèvent des législations nationales, viendrait ajouter de la confusion au champ de compétences du droit interne et du DIH", a-t-elle fait remarquer. Elle a estimé que le problème "principal" en matière d'assistance et de protection des victimes civiles dans les conflits armés réside dans le non-respect par les parties de leurs engagements internationaux au titre du DIH, ajoutant que l'application "effective" des normes existantes reste, à présent, le "meilleur" moyen de renforcement du DIH.



Eau : La nécessité d'une rationalisation



La rationalisation de la consommation de l'eau représente un véritable "challenge" dans la bataille pour la sécurité hydrique, a affirmé mercredi Dr. Lakhdar Merghad lors du séminaire sur les économies de l'eau et le développement durable organisé à l'université Mohamed Khider de Biskra. Intervenant lors de cette rencontre initiée par la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de la gestion, cet universitaire a estimé que la sécurité hydrique est une "question sérieuse qui exige la mobilisation des efforts de tous les partenaires pour éviter la dilapidation de l'eau". Moufida Abdi de l'université de Annaba a relevé de son côté que l'Etat algérien "n'a eu de cesse de mobiliser d'importants investissements pour protéger les ressources hydriques existantes", soulignant que la surexploitation de ces ressources pourrait conduire vers une véritable "crise sur le long terme". Le développement durable exige une exploitation rationnelle de l'eau au travers notamment de la construction d'infrastructures de mobilisation des eaux de surface, l'intensification des unités de traitement des eaux usées et la sensibilisation sur l'importance de cette ressource pour la survie de la société, ont noté les intervenants. Considérer l'eau comme "un produit économique et une marchandise

soumise à la loi de l'offre et de la demande" est une idée qui doit être partagée par tous afin d'éviter les diverses formes de dilapidation, ont-ils encore souligné. La maîtrise de la gestion des ressources hydriques traduit la capacité des Etats de la gouvernance de leurs ressources nationales, ont indiqué les participants.

Dixit



Tayeb Louh :

«Les élèves scolarisés issus de familles à revenus limités bénéficieront de la gratuité des lunettes médicales, dans le cadre du système du tiers payant qui dispense le bénéficiaire du prépaiement. Cette mesure sera mise en œuvre dans le cadre de la contractualisation avec les opticiens au profit de ces élèves scolarisés, a-t-il indiqué, précisant qu'un décret exécutif relatif à cette mesure sera prêt fin 2011.»

Le message de Aminatou Haidar



La militante sahraouie des droits humains, Aminatou Haidar a appelé mercredi le prochain gouvernement espagnol de Mariano Rajoy à corriger "l'erreur historique" des gouvernements espagnols au Sahara occidental, a rapporté l'agence de presse sahraouie, citant le journal espagnol, *El mundo*.

Estimant que l'Espagne "est responsable" des souffrances du peuple sahraoui, Mme Haidar a fait ces déclarations à Vitoria (pays basques) où elle recevra le prix René-Cassin 2011 des droits de l'Homme pour sa lutte en faveur de la juste cause du peuple du Sahara occidental.

La militante sahraouie qui a salué le peuple basque pour son soutien "indéfectible" à la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination, a souligné la même source, a exprimé à l'occasion son espoir que le nouveau gouvernement de Rajoy "s'impliquera dans la recherche d'une solution définitive du conflit", et fera notamment "toute la lumière sur l'histoire sombre" des anciens gouvernements espagnols vis-à-vis du Sahara occidental.

Mme Haidar a été portée disparue entre 1987 et 1991. En 2005, elle a été grièvement blessée lors d'une manifestation qui a déclenché l'Intifada de l'Indépendance. Elle a été arrêtée à l'hôpital où elle a été admise puis conduite à la prison où elle a passée plusieurs mois et menée plusieurs grèves de la faim qui l'ont gravement affaiblie, rappelle-t-on.

En novembre 2009, en provenance de New York après avoir reçu le Prix Courage 2009 de la Fondation civils train, elle a été de nouveau arrêtée par la police marocaine à l'aéroport d'El Ayoun occupée et expulsée vers l'île de Lanzarote (Espagne) où elle a menée une grève de la faim à l'aéroport de cette ville.

La procédure administrative d'urgence en débat à El Oued

Divers notions et thèmes en rapport avec la procédure d'urgence devant le tribunal administratif ont été débattus mercredi à El Oued par les participants au séminaire international sur ce thème. Les participants, des universitaires et hommes de droit, nationaux et étrangers, ont examiné diverses questions liées à ce type de procédures judiciaires, et pris connaissance de l'expérience de certains pays dans le domaine. Des intervenants se sont intéressés aux aspects de procédures administratives d'urgence et évoqué l'article du code de procédures civiles et administratives, qui présente le tribunal administratif comme étant une instance chargée de traiter de l'ensemble des cas de litige où l'administration se trouve être impliquée. Le Dr Ahmed Djemii, vice-président du Conseil d'Etat de la République d'Egypte, a présenté, de son côté, l'expérience de son pays dans ce domaine, notamment les aspects et compétences de la procédure judiciaire administrative d'urgence. Des recommandations devront couronner jeudi ce séminaire, dans sa quatrième édition, qu'abrite le centre universitaire d'El-Oued.

LIEUX DE CULTE CHRÉTIENS EN ALGÉRIE

Ghلامallah répond à l’archevêque Ghaleb Bader

Les lieux de culte, particulièrement ceux chrétiens, suscitent la polémique. Qu’est est-il exactement ? Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghلامallah, a affirmé, jeudi, lors d’une séance plénière à l’APN consacrée aux questions orales que «les chrétiens exercent librement leur culte dans un cadre réglementé».

PAR SADEK BELHOCINE

Ce qui ne semble pas être le cas, selon l’archevêque d’Alger, Abdallah Ghaleb Bader, qui s’est élevé à travers les médias contre le décret sur l’exercice des cultes en Algérie. Ce sont entre 12 et 15 églises qui activent dans la clandestinité en Algérie, a révélé jeudi le ministre qui dément une fois encore une quelconque restriction à l’encontre des chrétiens en Algérie. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Abdallah Ghلامallah, avait accusé, plusieurs fois, l’archevêque Ghaleb Bader d’exagérer et de commettre une erreur par sa demande d’abrogation de la loi sur la réglementation du culte religieux. Il avait assuré que l’Algérie ne fait pression sur aucun culte mais n’acceptera jamais de se défaire de ses responsabilités dans la réglementation en vigueur, comme cela a été le cas dans les années 90.

Le ministre invite Bader à tirer des enseignements de son prédécesseur, Henri Teissier, qui a eu un comportement exemplaire avec les Algériens. Dans l’ordonnance de 2006 relative à l’exercice du culte, il est sti-



Bouabdallah Ghلامallah.



Abdallah Ghaleb Bader.

pulé dans le chapitre II de l’exerce du culte, que l’affectation d’un édifice à l’exercice du culte est soumise à l’avis préalable de la commission nationale de l’exercice des cultes prévue à l’article 9 de la présente ordonnance. Est interdite toute activité dans les lieux destinés à l’exercice du culte contraire à leur nature et aux objectifs pour lesquels ils sont destinés.

Les édifices destinés à l’exercice du culte sont soumis au recensement par l’Etat qui assure leur protection. L’exercice collectif du culte est organisé par des associations à caractère religieux, dont la création, l’agrément et le fonctionnement sont soumis aux dispositions de la présente ordonnance et de la législation en vigueur. L’exercice collectif

du culte a lieu exclusivement dans des édifices destinés à cet effet, ouverts au public et identifiables de l’extérieur. Les manifestations religieuses ont lieu dans des édifices, elles sont publiques et soumises à une déclaration préalable. Selon le ministre, les critiques émises par l’archevêque d’Alger, Abdallah Ghaleb Bader, à travers les médias contre le décret sur l’exercice des cultes en Algérie n’ont pas lieu d’être. Pour lui, tous les individus sont égaux devant la loi, a-t-il insisté, soulignant que des sanctions étaient prévues par la loi contre toute atteinte aux cultes. Sur le manque de lieux de culte réservés aux chrétiens, Bouabdallah Ghلامallah a recommandé aux chrétiens d’Algérie de s’organiser «en associations pour collecter des

fonds et construire des églises».

Sur un autre chapitre, le Hadj 2011, le ministre s’est dit satisfait de l’opération qui s’est «très bien déroulée». Il a réfuté les informations relayées par certains titres nationaux sur la protestation de hadjis algériens contre les conditions de leur séjour aux Lieux Saints.

Toujours est-il que «l’évaluation définitive de l’opération aura lieu une fois que la commission du Hadj aura remis son rapport comme chaque année», a-t-il assuré faisant par contre savoir que les bénéficiaires des fonds de la Zakat, pour l’année 2011, étaient près de 3.000 par le biais de 68 projets. Sur un autre plan le ministre a précisé que les commissions de mosquées ne sont pas régies par la loi sur les associations, leur champ d’activité se limitant à la mosquée.

A une réponse d’un député du Mouvement pour la société de la paix (MSP) sur la nécessité pour l’Algérie de renouer

avec son rôle pionnier dans le monde arabomusulman par l’organisation de manifestations d’envergure, tel le Séminaire sur la pensée islamique, le ministre affirme que l’Algérie a adopté un nouveau procédé pour diffuser la tolérance religieuse et annonce l’organisation, pour la première fois en Algérie, d’une session de l’Académie de la pensée islamique. Selon Ghلامallah l’Algérie «ne doit pas vivre dans la nostalgie du passé», rappelant que les séminaires sur la pensée islamique et en dépit de leur importance «n’ont pu préserver une génération entière du terrorisme sauvage ni de l’extrémisme».

S. B.

ELLE S’ÉTALERA SUR DEUX ANNEES

Une enquête nationale sur les handicapés

PAR AHMED BOUARABA

C’est aujourd’hui, date de la Journée internationale des personnes handicapées, que débutera l’enquête nationale sur le handicap en Algérie. Des enquêteurs relevant du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille sillonneront les quatre coins du pays pendant... deux années. L’objectif de ces brigades n’est autre que de disposer de «données statistiques fiables et d’études globales», et ce, pour une «évaluation précise, qualitative et quantitative de la situation et des besoins des personnes handicapées». C’est ce qu’a annoncé, jeudi dernier à Alger, le ministre de la Solidarité et de la Famille, Saïd Barkat. S’exprimant lors d’un forum international sur l’accessibilité

des personnes handicapées, M. Barkat a indiqué que cette enquête «permettra de dresser un état des lieux du handicap en Algérie et de mettre au point un plan d’action pour renforcer la prise en charge et la réinsertion des personnes handicapées». Il s’agit, également, de connaître la prévalence des personnes handicapées par type de handicap et de définir les origines de chaque handicap en vue d’améliorer les conditions de vie des personnes concernées, a poursuivi le ministre. Il a ainsi mis en exergue que «dans certaines régions du pays, notamment celles enclavées, nous constatons quelques cas de handicap héréditaire. Des fois, les parents renferment leurs enfants handicapés sans que nous sachions leur situation». De son côté, le directeur de la protection et de l’insertion

professionnelle des personnes handicapées, Ali Nabaoui, a fait savoir que deux comités techniques et de pilotage de l’enquête seront installés le même jour. Il a ainsi expliqué que ces comités élaboreront, notamment, les outils conceptuels de l’enquête qui englobera des études et des thèmes de référence, dont la prévention du handicap, les textes réglementaires et une étude épidémiologique. Pour ce qui est dudit forum, le ministre a souligné que «sa tenue permettra de partager les connaissances avec les autres acteurs mais aussi d’évaluer ce qu’a été fait» par son département ministériel.

Accessibilité des handicapés dans les nouvelles cités

Saïd Barkat a, dans ce sens, rappelé les principaux textes législatifs relatifs à la

prise en charge des handicapés, à l’image des articles 31 et 59 de la Constitution et autres. «Nous n’avons pas mal de textes législatifs», a-t-il conclu, mettant l’accent sur un arrêté interministériel, signé en mai dernier par son ministère et ceux de l’Aménagement du territoire et de l’Environnement, l’Habitat et de l’Urbanisme ainsi que celui de la Jeunesse et des Sports, relatif aux normes techniques d’accessibilité des personnes handicapées à l’environnement bâti et aux équipements ouverts au public.

Ainsi, le respect des normes techniques d’accessibilité des personnes handicapées sera désormais «imposé» dans les cahiers de charge pour la réalisation des édifices publics.

«La réalisation des ouvrages, équipements et aménagements ouverts au public, objet de demande de permis de construire, doivent observer les prescriptions de la norme nationale d’accessibilité au profit des personnes handicapées», a-t-il dit.

Les établissements, les hôpitaux, les salles de cinémas, les marchés, les jardins publics et autres nouvelles constructions et ouvrages objets de réhabilitation seront «impérativement» dotés de moyens d’accessibilité destinée au profit des handicapés afin de favoriser leurs insertion et intégration sociales, notamment à travers l’accessibilité à l’environnement social, économique et culturel, pour que le handicap ne soit plus handicapant.

A. B.

Les assurances du ministère de la Justice

Le secteur de la Justice prend en compte, désormais, et intègre la frange sociale vulnérable dans tous ses projets et affaires, a affirmé la directrice générale de la modernisation au ministère de la Justice, Lynda Baraka. Au-delà des programmes déjà réalisés pour faciliter l’accès à la justice aux personnes vulnérables (handicapés moteurs, malvoyants et malentendants), le secteur de la justice «s’efforce d’intégrer aujourd’hui cette frange sociale dans la gestion régulière de ses affaires et projets», a souligné Mme Baraka dans une déclaration à l’APS à la veille de la célébration de la Journée internationale des personnes

handicapées coïncidant avec le 3 décembre de chaque année. Elle a expliqué que les infrastructures et équipements d’accueil spécifiques sont «désormais systématiquement prévus» dans les plans de réalisation de toutes les nouvelles juridictions. Les programmes de communication et tous les supports confondus, y compris le Web, prennent également davantage en compte les catégories vulnérables de la population, a ajouté Mme Baraka. Elle a relevé que les programmes réalisés depuis 2008 et généralisés en 2011, ont permis de «rattraper le retard» dans la prise en charge de la facilitation de l’accès à la justice aux per-

sonnes vulnérables. «Cette dimension est prise en charge dans tous les programmes futurs et dans les plans de toutes les futures juridictions», a assuré la directrice générale de la modernisation au ministère.

Elle a rappelé à cette occasion que deux grands programmes de facilitation de l’accès à la justice pour les personnes vulnérables ont été tracés depuis 2008. Le premier consiste en la réalisation d’infrastructures et équipements d’accueil spécifiques, alors que le deuxième porte sur la communication et l’information ciblant les malentendants et les malvoyants.

I. A.

ACQUISITION PAR L'ALGÉRIE D'OTA

Un accord signé avant la fin de l'année

Ce sera bientôt la fin du feuilleton, Djezzy. À en croire le ministre des Finances, Karim Djoudi, l'acquisition par l'Algérie d'OTA, filiale de l'opérateur égyptien OTH rachetée par le russe Vimpelcom, sera conclue après la signature «probablement avant la fin de l'année» d'un accord de confidentialité entre les deux parties avant qu'un protocole d'intention ne soit signé plus tard.

PAR SADEK BELHOCINE

Il semble que les «contraintes légales» sur un accord de confidentialité, dont il a fait état lundi dernier, aient été levées. Interrogé, jeudi, par les journalistes en d'une séance plénière de l'APN consacrée aux questions orales des députés, Karim Djoudi a assuré que cet accord sera «conclu dans un avenir très proche probablement avant la fin de l'année en cours». Il a précisé que cet accord, exigé par l'Algérie, allait permettre l'ouverture de la data room



contenant les informations, même les plus secrètes, d'OTA et concernera «les informations relatives à la gestion et au fonctionnement de Djezzy». «Pour ce qui concerne l'accord de confidentialité, les choses sont quasiment terminées. C'est un accord nécessaire pour l'ouverture de la data room qui fournit des informations sur les indicateurs de gestion d'OTA (Orascom Telecom Algérie)», a-t-il dit. Il semble que les choses se sont accélérées depuis le mois dernier pour l'acquisition par

l'Algérie de OTA, filiale de l'opérateur égyptien, passée sous les mains du russe Vimpelcom. «Nous espérons aller rapidement et c'est possible du moment que nous avons ouvert le data-room qui nous donne accès à toutes les données d'Orascom Telecom Algérie (OTA)», filiale du groupe égyptien Orascom Telecom Holding (OTH), dont Vimpelcom est le principal actionnaire, a précisé M. Djoudi à la presse en marge de la présentation de la loi de finances au Conseil de la nation.

En 2009, l'Algérie avait affirmé qu'elle allait exercer son droit de préemption pour le rachat de Djezzy après qu'OTH eut annoncé son intention de céder Djezzy à un opérateur sud-africain. La loi de finances complémentaire pour 2009 avait consacré le droit de préemption pour l'Etat algérien sur toutes les cessions de participation des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers. Ce qui n'avait pas empêché l'opérateur égyptien d'outrepasser la législation algérienne et de vendre sa filiale implantée en Algérie sous le nom commercial «Djezzy» au russe Vimpelcom Jo Lunder. Un accord de confidentialité, appelé aussi de non-divulgateur, de non-communication ou de secret, est un contrat entre deux entités qui engage l'une d'elles à tenir confidentielles certaines informations que l'autre sera amenée à lui communiquer. Les titres de Vimpelcom et d'OTH (Orascom telecom holding), dont ceux d'OTA constituent l'essentiel du portefeuille, sont cotés dans de nombreuses places boursières, dont Londres et New York. La confidentialité va concerner les cotations de ces titres, selon des sources juridiques. **S. B.**

DESTINÉ AUX COMPÉTENCES NATIONALES À L'ÉTRANGER

Un site web pour la diaspora algérienne

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une convention portant sur la mise en place d'un portail Web destiné à faciliter l'intégration des compétences nationales à l'étranger dans les différents programmes sectoriels de recherche a été signée, jeudi dernier, à Alger.

La convention, qui s'appuie sur une banque de données, a été signée par Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), et Halim Benatallah, secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Dans son intervention, le ministre de la Poste et des TIC a indiqué que la mise en exploitation de ce portail Web interviendra à la fin du mois de juin de l'année 2012.

Benhamadi a fait savoir qu'en vertu de cette convention, son département s'engage à prendre en charge l'hébergement, la maintenance technique du portail ainsi que la sécurisation des applications et des données pour une période de 3 ans. Le même

responsable a ajouté qu'une fois opérationnel, le portail permettra l'intégration des compétences nationales établies à l'étranger dans les projets de recherche. Il a émis le souhait que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique s'associe à cette initiative car, a-t-il expliqué, il compte de nombreux chercheurs ayant des relations avec leurs homologues exerçant à l'étranger. L'intervenant a précisé que le portail Web doit permettre la diffusion et le partage de l'information entre les compétences nationales établies à l'étranger autour de projets ayant un intérêt socioéconomique pour l'Algérie. Benhamadi s'est dit persuadé que ce portail Web favorisera la mobilisation des compétences algériennes établies à l'étranger au service du développement socio-économique du pays.

Il a exprimé l'entière disposition de son ministère à faciliter les échanges entre les chercheurs en Algérie et les compétences nationales à l'étranger.

Le secrétaire d'Etat chargé de la

Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, a, pour sa part, indiqué que l'idée de la création de ce portail Web est venue suite aux discussions entamées avec la communauté nationale établie à l'étranger. Benatallah a souligné que la mise en place de ce portail vient combler un vide en matière «légal», assurant que cet aspect est très important dans la mesure où il renforce la confiance entre les différents partenaires. Il a rappelé que des initiatives ont été lancées par le passé, mais n'ont pas été couronnées de succès à cause de «l'absence d'un cadre légal».

Le secrétaire d'Etat a estimé que ce portail Web est susceptible de créer une «synergie» entre les secteurs nationaux demandeurs de haut potentiel humain et les compétences algériennes établies à l'étranger, qu'ils aient été invités à participer à l'effort de développement du pays. Un comité mixte de pilotage, chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en oeuvre de la présente convention, sera mis en place, a-t-il dit. **L. B.**

LES DERNIÈRES PRÉCIPITATIONS REDONNENT LE SOURIRE À SELLAL

Les barrages remplis à 64%

Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, n'a pas de souci à faire pour gérer les ressources hydrauliques du pays pour les prochains mois. Les besoins du pays en eau potable et en matière d'irrigation seront couverts. C'est ce qu'assure le ministre, dans un point de presse en marge d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales. Il affirme pour appuyer ses dires que «le taux de remplissage des barrages exploités à travers le territoire national a atteint 64%, ce qui permettra de couvrir les besoins du pays en eau potable et en matière d'irrigation». Le ministre, qui se voulait encore plus rassurant, a indiqué que «le taux de remplissage des barrages a atteint 64%, un taux meilleur par rapport à la même période de l'année passée». Une année qui est passée dans sans dommage pour les populations

pour leurs approvisionnements en eau potable, et en irrigation pour les agriculteurs. Le ministre affiche encore plus son optimisme pour le secteur qu'il dirige. «Je pense que la réserve nationale en eau s'améliorera dans l'avenir après les précipitations enregistrées et grâce, également, à notre politique visant la réduction de l'utilisation des ressources en eau de surface», a-t-il fait savoir, se proposant d'«augmenter la quantité des ressources en eau destinées à l'irrigation de 65% actuellement à 70% du total des eaux de surface et souterraines pour contribuer à la sécurité alimentaire de l'Algérie». Le ministre des Ressources en eau a même traduit en actes cette promesse. A une question d'un député sur la situation des superficies irriguées dans la wilaya de Relizane, il a soutenu que la cadence d'alimentation des espaces irrigués de la vallée du Cheliff et de la

Mina est passée de 13 millions de m3, en 2007, à 64 millions de m3 durant l'année en cours. En même plus, fera savoir Abdelmalek Sellal qui affirme que le secteur accorde «une priorité» à l'alimentation de ces deux espaces en eau d'irrigation, notamment après la livraison de la station de dessalement de l'eau de mer El Maktaâ, dans la wilaya d'Oran, à même d'orienter les quantités stockées pour soutenir l'agriculture dans la wilaya de Relizane et certaines wilayas des Hauts Plateaux de l'Ouest. Les travailleurs du secteur ne sont pas oubliés par Abdelmalek Sellal qui révèle que son département a consacré 1,2 milliard de dinars durant l'année en cours pour augmenter les salaires des personnels de prévention et de sécurité des structures stratégiques du secteur des ressources en eau, estimés à quelque 6.070 agents. **S. B.**

Djezzy fête les meilleurs points de vente de l'Est

C'est le gratin des points de vente de la région Est qui a été honoré en grande pompe par Djezzy. Tous les invités, et ils se comptent en centaines, ont été présents pour participer à cet événement qui leur est dédié. Et ils le valent bien. Il faut préciser que les points de vente invités n'ont ménagé aucun effort pour mériter la confiance du leader de la téléphonie mobile en Algérie. Tout en remettant des cadeaux et des diplômes aux représentants des points de vente méritants, le responsable commercial de Djezzy a mis l'accent sur la haute qualité de service que doit fournir toute personne représentant l'entreprise.

«Vous ne vendez pas seulement des puces, vous vendez aussi une image de marque, celle d'un opérateur citoyen, leader dans son domaine d'activité. Avec Djezzy vous êtes dans un rapport gagnant-gagnant», a-t-il précisé. Un riche débat s'est instauré entre les représentants de Djezzy et les points de vente, ce qui a permis aux uns d'écouter les autres pour mieux les soutenir dans leur pénétration en profondeur du marché. Certains points de vente n'ont pas manqué d'évoquer la gratitude et la fidélité des clients qui sont avec eux depuis presque une décennie. Le secret ? Le voici : «Ils sont toujours avec nous parce qu'ils n'ont pas oublié que c'est Djezzy qui a démocratisé le marché du mobile», ont-ils souligné à l'unanimité. Mais au-delà de ce sentiment qui honore nos clients, il y a aussi la qualité d'un réseau qui a fait ses preuves, le plus grand service clientèle et la qualité d'offres inédites.

La soirée a été animée, comme il se doit, par le maître du malouf, Salim Fergani, qui a envouté l'assistance par ses qacidades.

ILS ONT INTRODUIT 132 AMENDEMENTS AU CODE DE L'INFORMATION

Les députés veulent réviser la copie de Mehal

Au vu des critiques nombreuses formulées par les députés, dont certains se sont fait l'écho des préoccupations exprimées de vive voix par les professionnels des médias, il y a tout lieu de penser que le projet de loi organique relatif à l'information sera révisé de manière substantielle. Cela sera certainement le cas si, toutefois, les amendements apportés par les élus du peuple au projet de loi du ministère de la Communication réussissent à passer le cap de la séance plénière qui sera consacrée à l'adoption de ce texte et qui est prévue, comme cela a été programmé par le bureau de l'APN, le 14 décembre prochain.

PAR KAMAL HAMED

Il faut dire que le nombre d'amendements est très élevé. Les députés en ont introduits, en effet, pas moins de 132. C'est le même nombre d'articles que contient le projet de loi en question. Tous ces amendements ont été, par ailleurs, avalisés par le bureau de l'APN car remplissant les conditions prévues par la loi. Tout porte à croire que la séance plénière du mercredi 14 décembre sera houleuse tant il ne sera certainement pas facile pour les députés de l'opposition, notamment, de convaincre leurs pairs de la justesse et du bien-fondé de certains amendements. Les députés du FLN et du RND qui détiennent la majorité des voix à l'Assemblée seront-ils attentifs aux arguments de leurs pairs de l'opposition ? Au vu de ce qui s'est déjà passé, comme ce fut le cas lors de l'adoption du projet de loi organique relatif aux élections, il y'a tout lieu de penser que cela ne sera pas le cas. Et puis, tout dépend de la teneur des amendements. Selon des sources parlementaires, les 132 amende-

ments portent non seulement sur la forme, mais aussi et surtout le fond. Le projet de loi sera «substantiellement révisé si certains amendements suscitent l'adhésion de la commission trouvent les faveurs de la plénière», relèvent encore nos sources qui précisent que les amendements portent ainsi sur de nombreux articles controversés. Il en est ainsi, entre autres, des articles 2, 15, 16, 78, 80 ; 89, 90, 110 etc. A vrai dire, presque tous les articles ont été concernés par les amendements. Lors des débats, les députés ont notamment plaidé pour la nécessité de consacrer la liberté d'expression et de protéger les journalistes. Ces derniers ont émis de nombreuses critiques et réserves sur le projet de loi de Nacer Mehal. Ainsi, au moment où ce dernier présentait son projet devant l'APN, des dizaines de journalistes ont tenu un rassemblement pour signifier leur rejet de nombreuses dispositions de ce texte. L'Initiative pour la dignité de la presse, qui a initié ce rassemblement, a fait montre de ses craintes en considérant que le projet de loi en question consacre la remise en cause des

A L'INVITATION DU PRÉSIDENT ABDELAZIZ BOUTEFLIKA



Siège de l'Assemblée populaire nationale.

acquis du code de l'information en vigueur depuis 1990. C'est à ce titre que l'Initiative pour la dignité de la presse compte interpellier le président de la République. Il en est de même pour le Syndicat des journalistes algériens qui a, à cet effet, adressé un mémorandum aux députés. Ce syndicat, qui adresse plusieurs griefs au projet de loi plaide, à titre d'exemple, pour la reformulation de l'article deux « qui impose énormément de contraintes dans l'exercice de la profession ». Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a, lui, défendu avec force son projet estimant même qu'il « y a une avancée » par rapport à la loi 1990. « Je veux sol-

liciter l'aide de tous, des éditeurs, des journalistes, des imprimeurs, de tous les gens de la profession pour leur dire : mettons-nous au travail pour codifier, organiser, assainir, former dans un esprit constructif et pour débarrasser cette noble profession des parasites », a-t-il indiqué dans ses réponses aux députés. Mehal a, néanmoins, promis qu'il examinera avec la commission spécialisée de l'APN la possibilité d'apporter des retouches au projet pour répondre favorablement à certaines demandes formulées par les professionnels des médias.

K. H.

Le Président mauritanien prochainement à Alger

PAR MOKRANE CHEBBINE

Algérie multiplie les initiatives sur le plan régional dans un contexte assez délicat. La machine diplomatique est mise en branle pour renforcer les liens de voisinage et se mettre au diapason des développements rapides qui s'opèrent dans les pays du Maghreb qui entourent l'Algérie. C'est dans cet esprit que le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Abdelaziz, effectuera dans les prochains jours, une visite de travail et d'amitié en Algérie, à l'invitation du président Bouteflika. Les relations de coopération entre les deux pays et les pers-

pectives de leurs développement et élargissement ont été évoquées dans un message écrit du président Bouteflika à son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, que lui avait remis, jeudi à Nouakchott, le ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, ajoute la même source. Le message du président Bouteflika porte, également, sur les derniers développement intervenus dans la région du Sahel et les efforts consentis par les pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger) pour approfondir et consolider leur coopération afin de lutter efficacement contre le fléau terroriste et ses multiples connexions, que sont les trafics en tous genres et le crime organisé, et pour

relancer le développement économique, sur des bases durables, dans la région du Sahel, précise-t-on de même source. En effet, l'Algérie et la Mauritanie ont signé plusieurs accords de coopération à la faveur de la dernière visite effectuée par le ministre mauritanien des Affaires étrangères. La session de la commission mixte entre les deux pays, tenue les 13 et 14 novembre dernier, a permis de dégager les priorités de la coopération bilatérale et les domaines de partenariat économique. Si la coopération économique représente un volet important dans les relations algéro-mauritaniennes, il n'en demeure pas moins que le casse-tête sécuritaire est au cœur des efforts des deux pays. La lutte antiterroriste et la sécurisation de la sous-région du

Sahel des hordes d'Aqmi qui y pillulent est une préoccupation commune, l'Algérie et la Mauritanie étant grandement engagés sur ce terrain. Pour rappel, la Mauritanie vient d'assurer le commandement du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) à l'issue de la dernière réunion de concertation tenue à Bamako (Niger), en présence du chef d'état-major de l'ANP, Ahmed Gaïd Salah. La Mauritanie, qui fait face aux attaques terroristes, est particulièrement ciblée ces derniers mois, vu son engagement sur le terrain contre les hordes d'Aqmi. Les deux pays sont également parties prenantes de l'initiative américaine dite des pays du Champ qui s'articule autour des défis de la sécurisation du Sahel.

M. C.

AFFAIRE DES EX-DÉTENUS DE LA PRISON DE GUANTANAMO

Le procès reporté

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a reporté, jeudi, le procès des ex-détenus de la prison de Guantanamo, Abbar El Houari et El Abed Ahmed, poursuivis pour "appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger". Le procès a été reporté à la prochaine session en raison de l'absence des deux prévenus pour n'avoir pas été informés de la date du procès. Selon leur avocat, Me Boumerdassi Hassiba, ses clients qui ne sont pas en détention pour le moment n'ont pas été assignés à comparaître par le tribunal, ajoutant que cette mesure relevait de la compétence de ce dernier. Selon l'arrêt d'accusation du 9 novembre 2008, les deux prévenus avaient été remis aux autorités algériennes après leur libération de la prison de Guantanamo après avoir purgé les peines de 7 ans pour Abbar El Houari et 5 ans pour El Abed Ahmed. Selon la même source, Abbar El Houari (41 ans) a été arrêté, en 2002 en Géorgie, par les services secrets américains pour avoir combattu aux côtés des Tchétchènes contre les forces russes. Il a été emprisonné dans la base de Guantanamo pendant 7 ans. El Abed Ahmed (53 ans) a reconnu, durant l'enquête, que son déplacement en Afghanistan, en 2001, n'était pas pour le djihad mais plutôt motivé par la tentative d'accéder au monde du trafic de drogue. Il a raconté qu'il a été arrêté au Pakistan, en 2002, avec d'autres ressortissants arabes

avec lesquels il résidait après une descente des forces de sécurité pakistanaises qui les ont remis par la suite aux autorités américaines. Il a été transféré à Guantanamo où il a passé 5 ans. Le tribunal criminel d'Alger a eu déjà à se prononcer dans des affaires similaires concernant des ex-détenus de Guantanamo et avait prononcé l'acquitte-

ment de six inculpés, à savoir Abdelli Foghoul, Térari Mohamed, Hadarbach Sofiane, Hamlili Adel Amine Tayeb, Zemiri AHCène et Hamlili Mustapha. La même instance avait prononcé, le 29 novembre 2009, une peine de 20 ans de réclusion criminelle par "contumace" à l'encontre de l'accusé "en fuite" Belbacha Ahmed.

APS

BOUMERDÈS

Un terroriste abattu à Afir

Un terroriste a été abattu, dans la soirée de mercredi dernier, au cours d'une opération menée par les militaires dans les maquis d'Afir, localité distante d'une soixantaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources locales. Al'issue de l'opération, les soldats ont récupéré une Kalachnikov. La dépouille du terroriste abattu a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Dellys pour identification. Cette opération entre dans le cadre des sorties de routine des forces de sécurité ayant pour objectif la sécurité des citoyens.

Outre cela, les artificiers de l'ANP ont désamorcé des engins explosifs trouvés sur les chemins et sentiers menant aux maquis avoisinants. Par ailleurs, il est à rappeler que plusieurs terroristes ont été neutralisés ces trois derniers mois à Boumerdès. La plupart

d'entre eux ont trouvé la mort au cours de l'offensive militaire lancée dans les maquis de Mendoura à Legata et à Chouicha dans la commune de Zemmouri. Au cours de cette opération, qui a duré plusieurs jours, la RN 24 avait été fermée par les forces de sécurité afin de cerner les hordes sanguinaires de l'ex-GSPC. Les terroristes neutralisés seraient affiliés à katibat Al Arkam qui sévit dans la région, notamment Legata, Thénia et Zemmouri. Ce coup de filet intervient une quinzaine de jours après l'attentat à la bombe ciblant une patrouille de la Gendarmerie nationale près de Thénia et l'assassinat d'un ex-patriote dans la commune de Si Mustapha. Au lendemain de cet assassinat, les habitants de Si Mustapha sont sortis dans la rue pour protester contre la dégradation sécuritaire.

T. O.

TRIBUNAL CRIMINEL DE BOUMERDÈS

Peine capitale pour deux terroristes en fuite

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné, jeudi dernier, par contumace deux terroristes, à la peine capitale, pour les chefs d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste armé.

Il s'agit des dénommés B. Fateh et B. Ali, deux frères, toujours en fuite, inculpés dans des affaires liées au terrorisme. La même instance judiciaire a reporté, également, une affaire dans laquelle est impliqué le dénommé Fatah Y., poursuivi pour constitution de groupe terroriste armé, vol et rapt. Ce report a été nécessité par l'absence de l'accusé qui serait détenu dans un établissement pénitencier de l'est du pays. Le même tribunal a prononcé à l'encontre de dénommé T. Nordine, une peine de 20 ans de prison ferme pour homicide volontaire avec préméditation.

La genèse de l'affaire remonte à l'année 2010, exactement au mois d'octobre, lorsque l'inculpé avait asséné plusieurs coups de couteau à sa victime, B. Mourad dans la localité de Bordj Ménaïel. Devant le juge, l'accusé a précisé qu'il n'avait pas l'intention de tuer.

T. O.

BÉJAÏA, 7^E ÉDITION DU SALON DE L'AUTOMOBILE

L'incontournable rendez-vous des passionnés et des curieux

La grande surface du lac de la ville de Béjaïa accueille la septième édition du Salon de l'automobile qui a ouvert ses portes jeudi dernier. Cet événement incontournable pour les professionnels du monde de l'automobile s'étalera sur presque deux semaines (du 1^{er} au 9 décembre) avec à l'affiche plusieurs nouveautés et promotions à l'occasion de la fin de l'année.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
À BÉJAÏA MASSINISSA BENLAKEHAL

Organisé par RH International Communication, une société spécialisée dans l'évènementiel, ce salon a drainé d'importants concessionnaires et représentants de marques auto, à l'image de Renault, Toyota, Vedis, Famoval, KIA ou encore Daewoo. Dans les stands sont exposés tous types de véhicules allant du touristique à l'utilitaire ou encore les engins destinés aux travaux publics et au transport de marchandises. Parmi les nouvelles voitures exposées, cette année, il y a lieu de citer la toute nouvelle Yaris, 3e génération, du constructeur Toyota.

Selon l'organisateur, ce salon est le carrefour devenu immanquable des profes-



Béjaïa accueille un Salon de l'automobile de grand prestige.

sionnels de l'automobile mais aussi des citoyens qui, désormais, ont pris note de la date de la tenue de cet évènement, a indiqué, M. Rachid Hessas, organisateur du salon. «Nous essayons de pousser vers un investissement de la pièce mécanique tout en sensibilisant l'usager ou encore le professionnel», a-t-il dit. Lors de ce salon, il sera question de la sécurité routière, du respect du code de la route et de la lutte contre la contrefaçon. «Il s'agit, là, de l'un de nos objectifs premiers que de sensibiliser sur le danger de la contrefaçon et des conséquences dramatiques pouvant être causées sur les routes par ce fléau», a affirmé M. Hessas. Et de poursuivre que «Béjaïa est

une région qui offre d'excellentes potentialités en la matière d'une part, et d'autre part, faire de ce salon un carrefour de qualité en vue de permettre aux gestionnaires des différentes activités de la région est de venir s'enquérir, négocier avec les concessionnaires ici présents du renouvellement de leur parc». Côté exposants, la satisfaction s'affiche. Un des responsables de la Sarl Akbou Auto, M. Larbi Chabane, représentant de plusieurs marques d'autos a estimé que ce salon a toujours été une réussite en dépit, a-t-il dit, des conditions dont il se tient à chaque année. «Nous avons participé à tous les salons automobiles organisés à Béjaïa et avons pu

constater que ça s'améliore d'année en année», a-t-il affirmé.

Ce type de salon est une bouffée d'air pour les familles, a-t-il expliqué, dans le sens où il leur permet de constater de visu les nouveautés introduites, de choisir un véhicule et d'être conseiller également, a-t-il ajouté. Les familles et les visiteurs ont afflué en bon nombre durant les deux premiers jours pour, a-t-on constaté, découvrir les nouveautés en matière d'automobile. Cette nouvelle édition où des stands ont été installés pour accueillir les professionnels des deux roues avec à l'affiche différents types de motos et scooters. A signaler aussi que pour cette 7e édition, un espace d'animation pour accueillir les enfants qui accompagnent leurs parents a été aménagé à l'intérieur de la foire.

Par ailleurs, les participants ont déploré l'attitude des autorités locales de la wilaya qui ne prennent aucune initiative pour soutenir ce type d'évènement, en aménageant, notamment, un site plus adéquat et offrant de meilleures conditions pour l'organisation des salons et foires au niveau de la wilaya. A ce titre, les exposants ont été unanimes, et beaucoup reste à faire en la matière. «Le site n'offre pas toutes les conditions adéquates pour la tenue de ce genre d'évènement à cause de l'espace très réduit mais aussi des installations électriques mal aménagées et du manque d'hygiène», a expliqué M. Chabane.

La dernière édition, a-t-on appris auprès de l'organisateur, a drainé pas moins de 50.000 visiteurs. La prochaine se tiendra, a-t-on ajouté, comme à l'accoutumée, à la même date et au même lieu, à savoir, du 1^{er} au 9 décembre 2012 à Béjaïa.

M. B.

DÉFINIR LES AXES DE COOPÉRATION AVEC L'ALGÉRIE À MOYEN TERME

Une mission de la FAO à Alger

PAR INES AMROUDE

Une mission de la FAO s'est réunie, jeudi à Alger, avec les cadres du ministère de l'Agriculture et du Développement agricole (MADR) pour définir les axes de coopération entre l'Algérie et cette organisation onusienne

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Karim-Eddine Khelili nouveau P-dg

M. Karim Eddine Khelilli a été installé, jeudi à Alger, par le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, à la tête de la Banque nationale d'Algérie (BNA) en remplacement de M. Seghir Benbouzid, indique un communiqué du ministère des Finances. L'installation du nouveau P-DG de la BNA s'est déroulée en présence des membres du conseil d'administration, des cadres de la banque et du ministère des Finances, précise la même source. Après avoir félicité le personnel et l'encadrement de la banque pour leur engagement, M. Djoudi a appelé l'institution à "continuer d'œuvrer dans la dynamique de la modernité autour d'axes stratégiques et prioritaires, dont l'amélioration de la prestation de service à la clientèle, le rajeunissement de l'encadrement et la modernisation des services et produits bancaires". «Cet effort de modernité devra faire l'objet d'une feuille de route rigoureusement suivie tant par la banque que par les organes sociaux», a-t-il ajouté.

durant les deux prochaines années. «Nous avons déjà identifié un certain nombre de domaines importants durant les rencontres que nous avons tenues avec la FAO, notamment sur la sécurité alimentaire, la formation des négociateurs autour d'analyses des politiques ainsi que sur le recensement général de l'agriculture», a indiqué le secrétaire général du ministère, M. Sid Ahmed Ferroukhi, lors de l'ouverture d'un atelier sur la coopération entre son département ministériel et la FAO.

Le représentant de la FAO à Alger, M. Nabil Assaf, et le directeur de cette organisation en Afrique du Nord, M. Benoit Horemans, et d'autres fonctionnaires de l'institution ainsi que les hauts responsables du ministère ont assisté à cette rencontre qui

va boucler le cycle de réunions régionales consacrées à la programmation des priorités de la FAO dans les pays d'Afrique du Nord dont l'Algérie.

Parmi les priorités de l'Algérie, figure le recensement général de l'agriculture qui devrait être lancé en 2012 avec un appui de la FAO. Il s'agit aussi, selon M. Ferroukhi, d'améliorer les capacités algériennes d'analyse des politiques alimentaires en bénéficiant de l'expérience de la FAO qui dispose d'outils de suivi des marchés internationaux. Cet atelier a débattu également des domaines de coopération en cours telles que la lutte contre les maladies transfrontalières et la lutte antiacridienne dans les pays de la région. Au niveau régional et sous-régional,

les priorités de la FAO portent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition, l'augmentation de la production agricole et le développement rural pour améliorer les conditions de vie des populations rurales ainsi que la gestion durable des ressources naturelles. L'amélioration de la capacité d'accès aux ressources financières disponibles pour le changement climatique constitue également une priorité pour la FAO dans son programme biennal. L'autre axe important pour cette organisation onusienne est de se préparer et réagir aux situations d'urgence dans l'agriculture et l'alimentation en mettant en place des systèmes d'alerte rapide en cas de situations extrêmes dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. I. A.

CONFÉRENCE MONDIALE DU SCOUTISME EN 2013

L'Algérie pourrait abriter la rencontre

L'Algérie pourrait abriter la Conférence mondiale du scoutisme en 2013, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hachemi Djiar. Les parties concernées "examinent la disponibilité de l'Algérie à abriter la Conférence mondiale du scoutisme", a précisé M. Djiar à l'APS après avoir reçu le secrétaire général de l'Organisation mondiale des scouts, M. Luc Panissod, et le secrétaire général de l'Organisation arabe des scouts, M. Atef Abdelmadjid, qui effectuent une visite en Algérie. La délégation qui comprend également le président du Comité scout arabe, M. Youcef Keddadj, est favorable à ce que l'Algérie abrite cette importante manifestation scoutie eu égard à la "bonne réputation" dont jouissent les Scouts musulmans algériens (SMA) et aux moyens disponibles.

Des activités prônant les valeurs et principes des SMA sont prévues en 2012 en prévision de cette manifestation, a précisé le ministre. Le secrétaire général de l'Organisation mondiale des scouts, M. Luc Panissod, s'est dit heureux de sa visite en Algérie qui lui permet, a-t-il dit, de "prendre connaissance du travail et des réalisations des SMA". Il a précisé avoir examiné avec le ministre les moyens de concrétiser la coopération entre l'Organisation mondiale des scouts et les SMA au service de la société, notamment des jeunes. L'hôte de l'Algérie a adressé ses félicitations aux 35 millions de scouts à travers 160 pays qui défendent tous les valeurs du scoutisme. Pour le SG de l'Organisation arabe des scouts, M. Atef Abdelmadjid, les Scouts musulmans algériens sont "le meilleur modèle des scouts arabes". Il a, dans ce contexte, mis l'accent

sur l'intérêt particulier que leur accordent les pouvoirs publics.

Des scouts algériens bénéficieront prochainement de programmes de formation dans le domaine de l'information et de la communication, a-t-il annoncé. Cette première visite du genre en Algérie, qui entre dans le cadre du renforcement de la coopération entre les scouts du monde entier, permettra aux membres de ces délégations de prendre connaissance du rôle du mouvement scout algérien dans l'éducation et la prise en charge des jeunes. A cette occasion, le commandement général des SMA a, rapporte l'APS, arrêté un riche programme qui permettra aux hôtes de l'Algérie de découvrir les différents projets entre les SMA et les partenaires gouvernementaux

I. A.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ONT UN BEL AVENIR EN ALGÉRIE

Le premier panneau solaire made in Algeria en mars prochain

En vertu du programme de développement des énergies renouvelables initié par les pouvoirs publics, dont pas moins de 40% de la consommation d'énergie nationale sera produite sur la base du solaire, tandis que des quantités appréciables sont prévues pour l'exportation vers l'Union européenne, ce secteur des énergies propres et non polluantes commence à porter ses fruits en Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, l'Union des professionnels des énergies renouvelables (UPER) a été mise en place, jeudi dernier, à la suite d'une assemblée constitutive qui

s'est déroulée au siège de l'Agence algérienne de la promotion du commerce extérieur (Algex) en présence de ses 15 membres fondateurs, essentiellement des experts, des chercheurs en énergie solaire et des industriels.

C'est dans le cadre de la promotion du programme national de développement des énergies renouvelables en Algérie que cette assemblée constitutive a eu lieu sachant que l'Algérie consacre des enveloppes financières conséquentes pour promouvoir les énergies renouvelables, notamment solaire et photovoltaïque.

Ainsi, les objectifs de l'UPER et les différentes modalités de financement et d'adhésion, ainsi que le statut et le règlement intérieur ont été disséqués par les quinze membres fondateurs du conseil national, dont le bureau est présidé par Khalfi Mahdi avec deux vices-présidents, en l'occurrence Fatiha Sahnoune et Benhamdi Habib.

Sid-Ali Mokhefi, président directeur général du groupe EDIELEC et membre fondateur de l'UPER, indique que «l'IMEDER (Institut méditerranéen des énergies renouvelables) qui fédère plusieurs



organisations du bassin méditerranéen, a émis le vœu de compter l'UPER parmi les siens», précisant que son groupe mettra sur le marché des panneaux solaires en mars 2012 à 12.000 DA environ l'unité de 80 watts.

Avec le concours des entrepreneurs allemands qui activent actuellement en

Algérie en partenariat avec des entreprises locales, les ER vont connaître un certain essor d'autant plus que l'énergie solaire est déjà utilisée comme source d'énergie au sein des populations nomades du Grand Sud algérien.

A. A.

FATIHA SAHNOUNE, VICE-PRÉSIDENTE DE L'UPER ET CHARGÉE DE LA RECHERCHE AU CDER, AU MIDI LIBRE :

«Nous formerons des ingénieurs et des techniciens de maintenance»

L'Union des professionnels des énergies renouvelables, est un guide stratégique et un partenariat pour le programme national de développement des énergies renouvelables. C'est aussi l'interface entre les industriels et le public. Il peut aussi s'avérer comme plaidoyer pour les autres énergies occultées. Sahnoune Fatiha, vice-présidente de l'Uper et chargée de la recherche au CDER parle des objectifs de cet organisme notamment la formation des compétences.

Midi Libre : Quels sont les objectifs de l'UPER ?

Fatiha Sahnoune : L'Union des professionnels des énergies renouvelables (UPER) est un guide stratégique et un partenaire incontournable pour la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables en Algérie. Il s'agit, donc, d'un catalyseur et interface entre l'Etat, les industriels et le grand public. Nous allons faire de l'UPER, un partenaire crédible des pouvoirs publics qui a pour mission de plaider pour des choix stratégiques. L'UPER peut aussi plaider pour les autres énergies occultées.

On veut faire de l'UPER un partenaire crédible devant les pouvoirs publics et un acteur de taille dans les choix stratégiques pour définir des orientations, éclairages et promotion ainsi que l'éthique dans les énergies renouvelables. Il va contribuer à l'amélioration des cadres institutionnels et réglementaires des énergies renouvelables. UPER va participer à la promotion de la formation des ingénieurs, des techniciens et des agents spécialisés dans la production et la maintenance des équipements solaires et éoliens.

Sans la formation nécessaire, nous ne pouvons avoir les équipements nécessaires

au développement de l'industrie algérienne des énergies renouvelables qui s'adaptent à notre climat. Car il ne faut pas importer n'importe quoi. Et puis nous voulons créer notre propre industrie en Algérie portant sur les équipements solaires principaux qui seront installées dans notre pays sur les différents sites industriels et des particuliers.

UPER est donc une interface à même d'assurer la synergie entre les acteurs principaux qui sont les différents ministères, les organismes de recherche et les industriels.

L'idée de création de l'UPER remonte à quand ?

L'idée de création de l'UPER a germé lors de la table ronde qui a été organisée par le centre de presse de Algeria-Invest, le 8 septembre, sur le programme national de développement des énergies renouvelables entre experts et chercheurs. Ils ont jugé utile la création de cet espace réglementaire.

UPER englobe et réunit tous les experts dans les énergies renouvelables ainsi que les chercheurs et les industriels. C'est donc un interlocuteur incontournable pour les pouvoirs publics, les entreprises et industriels qui vont investir en Algérie.

Quels sont les premiers projets de l'UPER ?

Comme l'Algérie dispose de 3.000 heures d'ensoleillement par an, la priorité est donnée au développement de l'énergie solaire et en second lieu à l'énergie éolienne.

Les premiers projets de développement des énergies renouvelables seront dans le domaine de l'énergie solaire thermique et en second le solaire photovoltaïque.

Le premier projet qui fait partie du programme national de développement des

énergies renouvelables est celui de Hassi R'Mel inauguré récemment par le ministre de l'Energie et des Mines avec une capacité de production de 150 mégawatts. Un autre projet porte sur l'électrification de 18 villages qui se trouvent dans le Grand Sud algérien sur la base d'équipements photovoltaïques et de solaires thermiques.

Qu'en est-il de la fabrication d'équipements solaires ?

Par rapport au programme national de développement des énergies renouvelables (PNDER) qui va de 2011 à 2030, nous avons jugé utile, comme je l'ai dit plus haut, d'avoir notre propre industrie nationale dans les énergies renouvelables. Et c'est dans ce cadre que l'entreprise Rouiba Eclairage a été créée pour fabriquer les panneaux photovoltaïques. Ainsi, le premier panneau sera fabriqué à partir de 2012 ; dans le cas où les sous-traitants nécessaires ont été sélectionnés pour la fabrication du verre et du silicium notamment. Le PNDER a pour ambition la production de 20.000 mégawatts en 2030. Avec toutes les sociétés qui activent actuellement en Algérie pour la production de panneaux photovoltaïques, on ne dépasse pas les 3,8% des capacités que nous envisageons d'installer dans le cadre du PNDER. Donc il y a du travail pour tout le monde.

Nous lançons un appel à tous les investisseurs étrangers et nationaux qui veulent investir en Algérie pour fabriquer ces équipements pour leur dire qu'ils sont les bienvenus.

Et la fabrication du silicium en Algérie ?

Il y a trois appels d'offres qui ont été déjà lancés. Le premier porte sur la réalisation d'une usine de fabrication de silicium, un produit très important dans la fabrica-

tion des panneaux solaires. Le deuxième est relatif à la construction d'un centre d'homologation d'équipements solaires et de certification. Et le troisième appel d'offres est relatif à la construction d'une centrale de 150 mégawatts

La première phase du PNDER 2011-2013 porte essentiellement sur la réalisation de projets pilotes. La phase de 2013 à 2016 est inscrite comme une initiation à la réalisation des projets. Et après 2016, ce sera le déploiement total du PNDER.

Concernant la formation des compétences...

Par rapport au développement des chauffe-eaux solaires, le programme de formation en Algérie sera entièrement achevé cette année. Les 14 installateurs sélectionnés par l'APRUE pour l'installation des 400 chauffe-eau solaires individuels ont été en effet formés.

Concernant le deuxième cycle de formation, il porte sur le programme d'installation de chauffe-eau collectifs, les installateurs ont été également formés au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), situé à Bouzaréah (Alger). Il y a d'autres formations de techniciens et d'agents spécialisés qui seront aussi assurées en Algérie dans les centres de Sonelgaz notamment. Le groupe algérien, EDIELEC (Etudes, réalisation et commercialisation) qui s'est lancée dans la production de panneaux solaires photovoltaïques garantit aussi la formation des compétences en Algérie.

Pour la fabrication des panneaux solaires, il y a déjà une équipe d'ingénieurs qui est partie en Allemagne pour maîtriser les nouvelles technologies des énergies renouvelables.

A. A.

BOUIRA

446 actes de concession établis

Un total de 446 actes de concession de terres agricoles ont été publiés à Bouira, durant l'année 2011, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le foncier agricole, selon le directeur de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Ce nombre représente "30% des dossiers traités, depuis juin dernier, sur un total de 1.450 dossiers déposés au niveau des services des domaines qui planchent, actuellement, sur le traitement de 588 autres", a indiqué M. Bellili Abdelkader.

Il a précisé que 308 dossiers sont enregistrés au niveau des services de l'Enregistrement de l'administration fiscale, 93 autres le sont au niveau de la Conservation foncière et le reste, soit 53 dossiers, renvoyés pour complément d'informations à l'ONTA.

Depuis le mois de mars de l'année en cours, "l'Office a traité 2.541 dossiers sur les 2.547 déposés à son niveau, dont 1.450 sont finalisés et déposés au niveau de la direction des Domaines pour établissement des actes de concession", a ajouté le même responsable.

Un total de 2.547 exploitants ont procédé au dépôt de leurs dossiers auprès de l'ONTA, soit un taux de plus de 80% des exploitants agricoles.

La wilaya de Bouira possède un total de 3.172 exploitations agricoles, issues de la restructuration des domaines autogérés, dont 2.694 exploitations collectives (EAC), totalisant une superficie de 44.108 hectares et 178 individuelles (EAI) pour une superficie de 1.672 ha.

LAGHOUAT

477 logements publics locatifs attribués

Une opération d'attribution de 477 logements publics locatifs (LPL) a été lancée dans la commune d'Aflou (wilaya de Laghouat), selon les responsables de cette collectivité locale.

Cette tranche s'inscrit dans le cadre d'un programme de 561 logements, dont 84 unités pour la résorption de l'habitat précaire, a précisé le président de l'APC d'Aflou.

L'attribution de ces logements, entamée samedi, vient s'ajouter à un programme de 630 LPL en cours de réalisation, en plus de 200 autres unités devant être réceptionnées prochainement dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a ajouté M. Mohamed Mordjani.

Le président de l'APC d'Aflou a fait état de l'inscription de 2.200 LPL, actuellement en cours d'étude, pour la satisfaction des demandes déposées par des citoyens.

La commune d'Aflou, qui compte une population de plus de 140.000 habitants, a enregistré près de 9.000 demandes de logements.

Un total de 84 familles de la même commune a bénéficié la semaine dernière de logements neufs réalisés dans le cadre du programme de la résorption de l'habitat précaire.

APS

BEJAIA, UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE-MIRA

Lancement en "urgence" de la réalisation de 6.000 places pédagogiques

Retenu pour accueillir, à terme, la faculté des sciences économiques de l'université Abderrahmane-Mira, un programme de réalisation de 6.000 places pédagogiques a démarré au niveau du site de Berchiche, à El-kseur, 26 km à l'ouest de Béjaïa, a annoncé le rectorat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrit "en urgence" pour juguler, un tant soit peu, la pression exercée sur les structures de l'actuelle faculté, le chantier devra être livré, contractuellement, "dans un délai de 18 mois" pour un coût de 6,61 milliards de dinars, a précisé l'APS.

Pour ce faire, le wali de Béjaïa n'a pas manqué d'exhorter les entreprises de réalisation engagées à cet effet à décupler leurs efforts pour hâter sa concrétisation, ou tout au moins, une grande partie des infrastructures dès la rentrée universitaire prochaine.

L'objectif visé est non seulement d'offrir des places aux nouveaux bacheliers de l'année 2011, orientés cette année à Sétif, faute de structures, mais aussi de faire face aux nouveaux flux attendus à la fin de la session de l'examen prochain du baccalauréat, a souligné le rectorat.

L'APS souligne que dans cette perspective, il y est également engagé la construction d'une résidence universitaire de 1.000 places ainsi que 1.000 autres



places pédagogiques sur le site du campus d'Aboudaou à Béjaïa, réalisables également en 18 mois. Actuellement, l'université de Béjaïa, qui accueille plus de 41.000 étudiants, s'est confrontée, à l'occasion de cette dernière rentrée, à un important problème de disponibilité en places pédagogiques, généré par la forte poussée des effectifs des nouveaux bacheliers ces dernières années et les retards accusés dans la conduite des réalisations inscrites à son actif. Le rectorat a indiqué que pour faire face à cette situation, il a fallu geler l'enseignement en première année de quelques filières, à savoir celles de la langue arabe, des sciences économiques, de la sociolo-

gie, etc., et la réorientation de leurs candidats vers les universités limitrophes, notamment Sétif, Bouira et Jijel.

Dans sa globalité, le programme "d'urgence" concerne la réalisation de 12.000 places pédagogiques. En avril dernier, il a été notifié à l'université et ce, parallèlement à l'inscription normale à son profit, d'autres projets prévus dans le cadre du programme de développement de l'université qui sera renforcé par ses deux campus actuels (Aboudaou et Targa-Ouzemmour), ainsi que deux autres centres, dans les villes voisines d'El-kseur et Amizour.

B. M.

TIZI-OUZOU, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Production des viandes blanches en baisse

Une quantité de 158.940 quintaux de viandes blanches a été produite dans la wilaya de Tizi-Ouzou au titre de la présente campagne agricole, soit une régression de l'ordre de 16% par rapport au volume obtenu durant la campagne précédente où la production avait atteint 182.000 quintaux, selon la Direction des services agricoles (DSA). Cette production globale est issue de l'abattage de

quelque 8.189.000 sujets avicoles, dont 93.000 poulets de chair, tandis que le reste est fourni par la dinde et la caille, selon le chargé des petits élevages au niveau de la DSA qui a estimé le rendement moyen d'un poulet de chair, élevé pendant une période de 02 mois, entre 1,9 et 2 kg.

Cette baisse de production des viandes blanches s'explique essentiellement, selon la même source, par "la baisse du nombre

d'aviculteurs, dont plus du tiers des quelque 1.500 éleveurs de volailles que compte la wilaya n'activent qu'occasionnellement, en fonction de la disponibilité et du prix des intrants, dont notamment le poussin et l'œuf à couvrir".

La moitié de cette production est orientée vers la consommation locale alors que le reste est commercialisé dans les wilayas limitrophes, a indiqué ce responsable en observant, par ailleurs, que les pertes avicoles ont "considérablement diminué ces dernières années, en se stabilisant dans une fourchette de 6 à 10% par bande (série d'élevage) de poulets de chair et ce, grâce à l'amélioration de la conduite sanitaire au niveau des bâtiments d'élevage".

La production d'œufs a atteint, quant à elle, un volume de 13.450.000 unités, soit une quantité sensiblement équivalente à celle enregistrée durant l'année passée. Le développement de la filière avicole au niveau de la wilaya a bénéficié de plusieurs actions d'amélioration des conditions d'élevage et de production initiées au titre d'un programme de soutien sur le Fonds national du développement de l'investissement agricole (FNDIA), de la réhabilitation et modernisation des bâtiments des élevages avicoles, signale la DSA.

APS

BATNA, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

Réalisation de neuf nouveaux hôtels

Dans le cadre du développement de l'investissement touristique, neuf nouveaux hôtels de 413 chambres et 1.430 lits seront réalisés dans la wilaya de Batna, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat traditionnel.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cinq des neufs établissements hôteliers sont en voie de réalisation et quatre en voie d'être lancés, a affirmé ce responsable à l'APS, ajoutant que ces projets devront créer au total 300 emplois. La ville de Batna compte actuellement 13 hôtels totalisant 413 chambres et 770 lits et employant 155 travailleurs.

Actuellement, deux zones d'expansion touristique et deux sites touristiques sont en voie de classement. Il est prévu, dans ces zones, la réalisation d'un village touristique à El-Mehmel ainsi qu'un hôtel de 140 lits et des locaux de commerce à Aïn Charchar sur la RN 31. Neuf sites touristiques sont également en voie de classement, dont six ont une vocation thermique, a indiqué à l'APS la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Batna. Il s'agit de la source de Saïda (N'gaous), la source de Kasrou (Fesdis), Guerjima (Ras Layoun), Ouled Aïcha (Tighanimine), Kouchbi (Ouled Si Slimane) et El-Bouzani (Ouled Fadhel).

Les trois autres sites sont Oued Keram (El-Madher), Dechrat Ouled Moussa



(Ichemoul) et Tafrent (Hidoussa). Quatre zones d'expansion touristique ont été classées à Batna par le décret exécutif d'avril 2010. Il s'agit de Dhrea (Arris), Mouri (Timgad), Saïda (N'gaous) et Ghoufi (Ghassira) pour une superficie totale de 1.814 hectares, dont 138 aménageables, a révélé la Direction de wilaya du tourisme. Les plans d'aménagement de ces sites proposent, notamment, la réalisation d'un village touristique à Ghoufi (200 lits) et un complexe thermal à Saïda (300 lits). Le

Directeur du tourisme a, selon l'APS, indiqué également que 11 dossiers d'investissement pouvant générer 1.114 emplois viennent d'être soumis au comité de wilaya de promotion de l'investissement. Le déficit en établissements hôteliers est important dans la wilaya de Batna, ce qui se ressent en particulier à l'occasion de manifestations culturelles et scientifiques, notamment lors du Festival international de Timgad.

B. M.

SKIKDA, DIRECTION DE LA CULTURE

Réhabilitation de Qalaât El-Kolla et des ruines romaines



Une enveloppe financière de plus d'un milliard de dinars vient d'être octroyée par le ministère de la Culture en vue de la réhabilitation de deux

sites archéologiques romains situés dans la wilaya de Skikda, a annoncé la Direction de la culture. La responsable du service de la protection du patrimoine,

Mlle Ghania Chekrit, a précisé à l'APS que les deux sites en question sont la ville romaine (plus de 9 ha) connue sous l'appellation de Qalaât El-Kolla, dans la commune d'Ouled Hbaba, et les ruines romaines sacrées (8 ha dans la région de Guerbaz, commune de Filfila).

Ce dernier site se trouve dans une situation de dégradation "avancée", a indiqué la même responsable, assurant que l'ensemble des sites archéologiques de la wilaya bénéficiera à l'avenir d'actions de réhabilitation en fonction de leur importance et de leur état.

Ce sera le cas, selon cette responsable, de la ferme romaine de six hectares, découverte en 2009 à Douar Radhouania (commune d'Es-Sebt), qui s'étend jusqu'à la région de Bin el-Ouidane et où ont été découvertes des sépultures en pierre, des pressoirs d'olives et des objets funéraires.

De nouvelles découvertes archéologiques sont effectuées chaque année dans la wilaya de Skikda, souvent de manière fortuite, par de simples citoyens ou à l'occasion de travaux de terrassement comme ce fut le cas récemment à Khemakhem, dans la commune de Ouled Hbaba.

APS

CONSTANTINE

Plus de 40 fraudeurs de logements sociaux débusqués

Plus de 40 fraudeurs en matière de logements sociaux, ayant formulé des demandes pour bénéficier de ce type d'habitation, ont été débusqués dans la wilaya de Constantine, lors des opérations de recensement des familles résidant dans des bidonvilles, selon le responsable du bureau d'études chargé de ce dossier. Ces "faux nécessiteux" (de logements), qui tentaient de tirer profit du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), ont été découverts à l'issue d'une vaste opération de vérification opérée sur 65 sites, lancée en mars dernier pour établir "minutieusement" les listes de bénéficiaires, a précisé M. Salah Behi. C'est dans le but de lutter contre cette pratique, qui a pris de l'ampleur ces dernières années à travers notamment un "négoce" autour de la cession à coups de millions de baraques devant permettre à des personnes n'ouvrant pas droit de bénéficier d'un logement social neuf, que la décision d'intensifier les vérifications a été prise, a ajouté le même responsable, indiquant, dans ce contexte, qu'il n'y aura pas de signature de contrat-programme avec les attributaires sans l'accord des comités de quartiers et ce, en vertu d'une stratégie arrêtée localement, "associant et impliquant" ces comités durant tout le processus, afin d'écarter toute tentative de fraude. Une copie des listes finales sera expédiée au fichier central, à Alger, afin de vérifier si des candidats ne disposent pas d'un logement dans un autre point du territoire national, a conclu M. Behi.

ORAN

Réalisation de deux marchés de fruits et légumes

Deux marchés de fruits et légumes seront réalisés l'année prochaine dans les communes de Mers El-Hadjadj et Béthioua, selon la Direction de commerce d'Oran. Ces deux structures commerciales d'une capacité chacune de plus de cinquante (50) box, seront réalisées dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, a indiqué la même Direction, rappelant que cinq marchés de même type ont été réalisés à Oran. Sur une soixantaine de marchés couverts de fruits et légumes, répartis à travers les 26 communes de la wilaya, 31 sont implantés dans la ville d'Oran, a ajouté la même Direction, rappelant qu'aux abords immédiats de chaque marché, il existe toujours un site abritant le commerce informel. "Au moins une soixantaine de points noirs ont été recensés sur ces sites où toutes les activités informelles y sont exercées, allant des simples prestations de service (écrivain public, cordonnier...) aux activités de courtage de toutes sortes", a fait observer la même Direction, rappelant que ce phénomène a pris de l'ampleur durant les deux dernières décades. Plus de 10.000 personnes pratiquent le commerce parallèle. D'autre part, quelque 25 marchés couverts ont été réhabilités à Oran afin de circonscrire le phénomène de commerce informel. L'opération vise également à permettre l'exercice optimal des activités commerciales pour persuader les commerçants à regagner leurs postes, initialement occupés, a-t-on noté au niveau de la Direction du commerce.

APS

POLITISATION DE L'ESPACE ÉDUCATIF

Des milliers de Tunisiens dans la rue contre l'intégrisme religieux

Des milliers de Tunisiens, des universitaires, étudiants, ouvriers ont manifesté jeudi 1^{er} décembre devant le siège de l'Assemblée constituante à Tunis pour exprimer leurs craintes sur l'intégrisme religieux, le fléau du chômage ou la corruption. Hommes et femmes sont descendus dans la rue pour rappeler à la nouvelle Assemblée, «qu'il ne faut pas badiner avec l'avenir de la Tunisie plurielle», rapporte le site tunisien Kapitalis. Les universitaires étaient très présents ce 1^{er} décembre pour dénoncer la politisation de l'espace éducatif. Depuis lundi 28 novembre, la faculté des lettres de Manouba est occupée par des salafistes, qui demandent le droit au port du niqab à l'université, une salle de prière et la séparation entre étudiants et étudiantes dans les cours. Le doyen de l'université de Manouba manifestait devant l'assemblée au côté de ses collègues.

R. I.

YEMEN

Accord pour un gouvernement d'intérim

L'opposition et le parti du président sortant Ali Abdallah Saleh ont conclu un accord au Yémen pour former un gouvernement chargé d'assurer l'intérim jusqu'à la tenue de l'élection présidentielle prévue le 21 février. Cet accord fait partie des dispositions contenues dans le plan de transfert du pouvoir élaboré sous l'égide du Conseil de coopération du Golfe (CCG, instance régionale de six pays) et signé par Saleh la semaine passée à Riyad, en Arabie saoudite. Ce plan cherche à mettre fin aux violences qui touchent le Yémen depuis plusieurs mois et à la contestation visant le chef de l'Etat, au pouvoir depuis trente-trois ans. Ce gouvernement administrera les affaires courantes jusqu'à la présidentielle, dont la date a été fixée par le vice-président, Abd-Rabbou Mansour Hadi, auquel Saleh a transféré ses pouvoirs. Si le processus de transition politique se poursuit, les violences ne faiblissent pas sur le terrain. L'armée a bombardé la ville de Taëz, dans le Sud, et tué au moins cinq civils, selon des médecins.

TOP SECRET

WikiLeaks dévoile un système d'écoutes mondial

Une société française aurait aidé le régime de Kadhafi à surveiller de près ses opposants. C'est Owni.fr qui le rapporte ce jeudi sur la base d'informations de WikiLeaks, le site spécialisé dans la diffusion de documents secrets. Parmi les nombreuses révélations, certaines concernent en effet l'entreprise française Amesys, qui aurait non seulement vendu du matériel de surveillance à la Libye, mais se serait même impliquée dans le fonctionnement des logiciels aux côtés des services de sécurité libyens. Quarante adresses e-mails d'opposants en exil auraient ainsi été surveillées par le régime de Kadhafi. Interrogée par l'AFP, Amesys souligne qu'elle a bien «livré aux autorités libyennes du matériel mais qu'elle n'a exercé aucun contrôle sur l'utilisation qui a pu en être faite». Amesys n'est que l'un des 124 marchands d'armes de surveillance répertoriés par WikiLeaks et Owni, dont huit en France. 87 d'entre eux vendent des outils de surveillance d'Internet, 62 de surveillance du téléphone, 20 des SMS, 23 font de la reconnaissance vocale, et 14 de la géolocalisation GPS. Un nouveau marché des interceptions massives qui représente un business de cinq milliards de dollars, selon Owni.fr. Et qui sert notamment aux dictateurs du monde entier. En tout, ce sont près de 1.100 documents qu'a rendus public WikiLeaks ce jeudi. Leur analyse montre à quel point leur capacité d'interception est immense, grâce notamment à l'exploitation de technologies de pointe.

R. I./Reuters

SANCTIONS CONTRE L'IRAN

L'UE menace le secteur pétrolier

L'Europe a durci jeudi ses sanctions contre l'Iran du fait de son programme nucléaire controversé, deux jours après le saccage de l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran, et menace de s'attaquer d'ici à fin janvier au secteur stratégique du pétrole dans le pays.

Les ministres européens des Affaires étrangères réunis à Bruxelles ont gelé les avoirs de 143 nouvelles sociétés ou organisations iraniennes et de 37 personnes supplémentaires, également interdites de visa selon le site Slate.

Cela s'ajoute à déjà plusieurs trains de mesures en ce sens. L'UE avait déjà auparavant gelé les biens de 290 entreprises et organismes iraniens et privé de visa 76 personnes liées au programme nucléaire et au régime. La décision fait suite au rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui vient d'étayer les soupçons des Occidentaux selon lesquels Téhéran, malgré ses démentis, a travaillé à la fabrication d'une arme atomique.

L'UE prépare déjà la prochaine étape : le pétrole. Elle a «décidé de travailler sur des sanctions plus dures et sans précédent sur les secteurs financier et pétrolier», a indiqué à Bruxelles le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé. Une déclaration de l'UE précise qu'elles viseront «le système financier iranien, le secteur des transports, de l'énergie» ainsi que la Garde révolutionnaire iranienne, d'ici à la prochaine réunion des ministres de l'UE, le 30 janvier 2012. Paris, Berlin et Londres notamment soutiennent un embargo pétrolier, mais le projet se heurte aux réticences de certains Etats dépendant du pétrole iranien.

«La Grèce a émis un certain nombre de réserves», a reconnu M. Juppé. Mais l'interruption des livraisons de l'Iran pourrait «être compensée par l'augmentation de la production dans d'autres pays», a-t-il fait valoir. L'UE a importé 5,8% de son pétrole brut d'Iran, soit 30,3 millions de tonnes en 2010, selon la Commission européenne. L'essentiel -un bon tiers- va à l'Italie,



suivie de l'Espagne, la Belgique et la Grèce. Tout en s'y disant favorable, le Suédois Carl Bildt s'est interrogé sur «l'impact» réel d'un embargo qui ne concernerait pas la Chine, principal client de l'Iran. L'UE a aussi dans sa ligne de mire la banque centrale iranienne, ainsi que la banque Tejarat, et ses filiales au Royaume-Uni, en France, et en Allemagne, selon un diplomate. L'offre de négociation du groupe des 5+1 (Chine, Russie, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne + Allemagne) reste sur la table, a rappelé le chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton.

Israël a pour sa part exclu «à l'heure

actuelle» une attaque des installations nucléaires iraniennes en guise de rétorsion. Le saccage mardi de la chancellerie britannique dans la capitale iranienne a jeté de l'huile sur le feu.

Les ministres ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme une action «contre l'ensemble de l'UE», menaçant Téhéran de «mesures appropriées». De son côté la Norvège a rouvert dans la soirée son ambassade à Téhéran, fermée pour des raisons de sécurité après l'attaque de la mission diplomatique britannique, et convoqué l'ambassadeur d'Iran à Oslo pour condamner cette attaque, a annoncé le gouvernement norvégien.

PAKISTAN

Zawahiri revendique l'enlèvement d'un Américain

Le chef d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, a revendiqué l'enlèvement le 13 août d'un travailleur humanitaire américain de 70 ans au Pakistan dans une déclaration rapportée jeudi par SITE, un réseau américain de surveillance des sites islamistes. En échange de la libération de Warren Weinstein, capturé à son domicile à Lahore (est du Pakistan), Ayman al-Zawahiri demande à la Maison Blanche la fin des frappes aériennes en Afghanistan, au Pakistan, en Somalie et au Yémen et la libération de prisonniers, dont des proches d'Oussama Ben Laden, rapporte Site. «De la même manière que les Américains détiennent tous ceux qu'ils soupçonnent d'être liés, même de loin, à Al-Qaïda ou aux talibans, nous détenons cet homme qui est impliqué jusqu'au cou dans l'aide américaine au Pakistan depuis les années 70», déclare Zawahiri dans un message de 31 minutes destiné à des forums islamistes sur Internet. Ayman al-Zawahiri, qui a pris la tête d'Al-Qaïda



après la mort d'Oussama Ben Laden le 1^{er} mai, a par ailleurs confirmé dans son message la mort de son numéro deux, Atiyah abd al-Rahman, au cours d'un raid américain dans la zone tribale du Waziristan (nord-ouest du Pakistan) en août également. Parmi les demandes du chef d'Al-Qaïda en échange de la libération de Warren Weinstein, figurent aussi la libération de trois prisonniers condamnés pour un attentat visant le World Trade Center en 1993.

Quand il a été enlevé, Warren Weinstein était au Pakistan depuis cinq ans, employé par une société privée qui mène à bien des projets de développement pour divers clients internationaux, dont l'agence gouvernementale américaine d'aide au développement (Usaid).

Il avait été capturé en pleine nuit à Model Town, un quartier huppé de Lahore, une des villes réputées les plus libérales et sûres du pays, deux jours avant son départ définitif du Pakistan.



ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE D'ALGER
**Vibrant hommage
à feu El Hadj
M'hamed el Anka**

Page 12

CONSTANTINE, FESTIVAL DU MALOUF

Moment rare avec l'Égyptien Saber Abdelsettar



Le virtuose égyptien du qanoun, Saber Abdelsattar, et sa troupe de mouachahate "Dar El Opéra El Misria", ont subjugué par la beauté et la portée historique le public du Festival international du Malouf de Constantine. Cet artiste a permis de vivre, un moment rare, tout en ravissement qui fera date dans les annales du festival.

Page 12

CONCERT «SOLIDARITÉ SIDA» À LA SALLE EL MOUGAR



Des artistes pour briser les tabous

Page 13

Page 12

FESTIVAL DU MALOUF DE CONSTANTINE

Moment rare avec l'Égyptien Saber Abdelsettar

Le virtuose égyptien du qanoun, Saber Abdelsattar, et sa troupe de mouachahate "Dar El Opéra El Misria", ont subjugué par la beauté et la portée historique le public du Festival international du malouf de Constantine. Cet artiste a permis de vivre, un moment rare, tout en ravissement qui fera date dans les annales du festival.

PAR ROSA CHAOUÏ

Les paroles de salutations du maestro, qui jouit ici d'une réputation à la mesure d'un immense talent qu'il a déjà eu à démontrer lors de précédents passages au sein de la troupe Ouyoun de Naser Shemma, ont été accueillies par des salves d'applaudissements provenant d'un auditoire tout ouïe et qui a suivi le spectacle avec une attention quasi religieuse, le saluant à sa fin par une standing ovation des plus chaleureuses rapporte l'APS, pour se poursuivre par des mouachahate dans la pure tradition orientale, interprétées à l'unisson par une chorale de quatre éléments et en solo par chacun des ces éléments, tous de sexe masculin et rivalisant de talent et de maîtrise vocale, arrachant des cris d'admiration à l'auditoire.

Le spectacle a été clôturée en apothéose par une très belle et allègre composition intitulée *Farah*, du nom de la fille du chef d'orchestre, qui évoque



l'univers tout en mouvement et en couleurs de l'enfance.

Cette dernière composition, comme d'ailleurs toutes celles qui l'ont précédée, n'est pas sans rappeler la virtuosité des grands maîtres des temps glorieux de la musique égyptienne à l'instar de Baligh Hamdi, Mohamed Aboulouhab et autres, mais avec une note de fraîcheur et de légèreté qui l'intègre dans l'air du temps et la mettent au goût du jour.

Ces jeunes artistes qui inspirent espoir et optimisme quant à l'avenir de la musique arabe, laissent aussi penser, ce qui ne gêne rien, que la relève, si l'on en juge à travers Saber Abdelsattar et ses 14 musiciens, jouit d'une

conscience culturelle des plus pointues. Cela s'est senti à travers leurs analyses et leurs avis sur la situation, aujourd'hui, des instruments musicaux relevant du patrimoine arabe.

Abdelsattar qui se dit (et qui le prouve à travers sa musique) très ouvert sur la modernité et l'innovation, tient à souligner avec force que sa musique "n'est que la branche d'un arbre aux racines profondes, en l'occurrence la musique patrimoniale arabo-musulmane". Le maestro, également chercheur et doctorant, n'hésite pas à qualifier de "colonialisme" cette mode de l'invasion des instruments occidentaux qui déclassent des instruments de très grande valeur relevant des legs patrimo-

niaux de la culture arabo-musulmane.

"Nos instruments doivent avoir une place dans la musique moderne", dit-il avant d'ajouter qu'il n'est "pas normal que nous prenions les instruments des occidentaux alors qu'aucun de nos instruments n'a été intégré dans leur musique". Logiquement, "c'est l'inverse qui devrait se produire et c'est à eux de prendre chez nous", s'indigne-t-il.

Ce jeune prodige de la musique arabe ne fait pas que s'indigner, il est conscient de la nécessité pour les élites arabes de travailler pour approfondir leur connaissance de leur culture et pouvoir s'imposer et faire reconnaître la valeur de leur héritage civilisationnel aux autres. Lui, à l'instar de ce que fait l'irakien Naser Shemma pour le oud (luth) arabe, ne ménage aucun effort pour diffuser l'enseignement de ce pilier de la musique arabe qu'est le qanoun et pour le faire connaître au monde. Il a déjà réussi quelques expériences d'intégration de cet instrument dans des orchestres symphoniques occidentaux, en Corse et en Italie, mais toute son énergie et son dévouement, il les réserve d'abord à ses élèves, dans son pays, où il a à cœur de faire émerger de nouveaux talents et pourquoi pas de nouveaux virtuoses comme lui mais avec leurs cachets propres.

Le maestro qui met un accent particulier sur ce dernier point souligne avoir "dit à tous (ses) amis, aux connaissances et aux critiques de la musique: si vous voyez un seul de mes élèves jouer comme moi signalez-le moi pour que je revois ma méthode d'enseignement car je ne veux surtout pas me cloner dans mes élèves mais faire émerger l'artiste qui est en eux et qui porte leur propre empreinte et non la mienne".

R. C.

50^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT

DE FRANTZ FANON

Hommage au militant de la cause algérienne



Le ministère de la Culture organisera du 4 au 6 décembre prochain, une série d'activités culturelles et scientifiques à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort de Franz Fanon, sous le thème "Franz Fanon aujourd'hui". Les festivités marquant cet événement seront organisées par l'Agence algérienne du rayonnement culturel, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Le programme prévoit une conférence scientifique internationale, une exposition d'archives et de photographies, la projection de documentaires sur la vie de ce militant de la cause algérienne outre un gala artistique.

La lutte et l'œuvre de Frantz Fanon ont été également soulignées dans le communiqué. Décédé le 6 décembre 1961 à Washington à l'âge de 36 ans des suites d'une leucémie, Franz Fanon était un défenseur de l'idéologie anticoloniale et un fervent militant de la cause algérienne. 50 ans après sa mort, son œuvre ne cesse d'inspirer nombre d'intellectuels dans le monde.

4^e JOURNÉES DE LA POÉSIE
POPULAIRE

Des auteurs primés

R. C.

La 4^e édition des Journées de la poésie populaire organisées par l'association "Thiziri" au palais des Rais (Bastion 23) a pris fin mercredi par la remise des prix aux lauréats du concours, après deux jours de compétition.

Le 1^{er} prix est revenu au jeune poète algérois Ibrahim Hansal pour son poème "Djanah al ba'aoud", le deuxième prix a été décerné au poète Begriche Hassen de Tizi Ouzou, seule participation en langue tamazight, alors que le troisième prix est allé à la jeune poétesse algéroise Nassima Rezagui pour son poème Samehni ya Kalbi.

Les trois prix sont dotés de trente mille dinars, vingt mille et dix mille dinars, respectivement. L'association Thiziri a également honoré deux grands noms de la "poésie populaire" algérienne, Cheikh Bouziane d'El Ataf et Mohamed Lahmar de Ain Defla, invités d'honneur de cette 4^e édition. 25 participants venus de plusieurs wilaya (Ain Temouchent, Boumerdes, Bordj Bou Areridj, Batna, Alger et Bouira) ont pris part à ce concours qui s'est déroulé sur deux jours. Les journées de la poésie populaire organisées depuis 4 ans par l'association "Thiziri" en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya d'Alger et le centre des arts et de la culture, et Palais des Rais "Bastion 23", visent à encourager les jeunes talents et à offrir un espace de rencontre aux poètes d'Algérie.

APS

THÉÂTRE DE ANNABA

Avant-première de la pièce «Aïd Rabie»

L'avant-première d'une production théâtrale intitulée "Aïd Rabie" a été donnée lundi en début de soirée au théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba (TRA) où elle a obtenu un accueil favorable du public, a-t-on constaté.

Adaptée d'un texte de Abdelkrim Belhazem, mise en scène par Abdelhamid Gouri, cette pièce qui sera prochainement présentée dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", traite d'un fait social dans un lieu imaginaire et sans époque précise.

Dès la levée de rideau, le spectateur découvre un village niché en lisière d'une forêt, où vit une population ordinaire, d'une culture tournée vers la mythologie, d'une grande sagesse, parfois coléreuse mais tolérante.

Unique référent du village, une zaouïa dispense aux enfants un enseignement religieux et littéraire, tandis que les adultes préfèrent désertir leur contrée au profit des grandes villes à la recherche d'un travail. Les familles du village sont



pour la plupart endettées auprès d'un personnage, en l'occurrence Denhani, un commerçant prétendant que la zaouïa, propriété de ses ancêtres, abrite le tombeau de son arrière grand-père. Une agitation va s'emparer du village avec l'arrivée d'un homme que la population va surnommer "El

Gharib". Des conflits vont alors éclater pour opposer les villageois les uns aux autres depuis le débarquement de cet intrus. Que s'est-il passé dans le village, s'interrogent "El Gendouz" et sa compagne d'enfance "Khassna" qui constatent la disparition

choses et leur remplacement par d'autres abominables. Influencé par "El Gharib", le commerçant Denhani, change subitement de comportement vis-à-vis des villageois qu'il considère désormais comme des ennemis potentiels.

Les conflits s'exacerbent au point où les habitants du

village tentent de mettre fin au chef de la zaouïa et s'emploient à son éviction parce qu'accusé d'actes répugnants. "El Guendouz" et sa compagne vont alors intervenir pour calmer les esprits et convaincre les villageois sur les tenants et les aboutissants de ces conflits meurtriers qui ne sont que l'œuvre d'El Gharib et de Denhani. Ils parviendront à mettre en échec le complot visant à démolir la zaouïa et à construire à sa place un complexe touristique.

Les comédiens, Aïda Kechoud, Nadia Talbi, Bachir Slatnia et Abderrahmane Djamaoui campent les rôles principaux dans cette pièce, en plus d'un bouquet d'autres jeunes interprètes.

La scénographie de *Aïd Rabie* est signée Habbal Boukhari, tandis que la chorégraphie porte la griffe de Tewfik Kara.

APS

CONCERT «SOLIDARITÉ SIDA» À LA SALLE EL MOUGAR

Des artistes pour briser les tabous

De jeunes artistes algériens ont manifesté jeudi soir à Alger leur solidarité aux personnes atteintes de sida à travers un spectacle artistique organisé à Alger à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre cette pandémie, et baptisé "Sida : l'ignorance tue".

Le jeune groupe Freekline a ouvert le bal avec la chanson *Saâ fi Zmane* (un instant fatal) composée spécialement pour l'occasion, avant d'enchaîner avec d'autres titres et faire vibrer la salle El Mougar. La soirée a été marquée également par les prestations du rappeur Sido, du chanteur Ayoub Medjahed, dans le style flamenco, et de la jeune slameuse Sanaa d'Oran qui auront laissé le public en émoi.

Théâtre, humour et
bande dessinée
au rendez-vous.

Le spectacle, organisé pour la deuxième année consécutive par la radio algérienne Chaîne III et l'Office national de la culture et de l'information, a vu défiler plusieurs



jeunes artistes de différents univers venus manifester leur solidarité aux personnes infectées par le Sida, et surtout sensibiliser sur la gravité de cette maladie. Outre les prestations artistiques, la cérémonie a été marquée par la présence des associations Aids Algérie, El Hayet (des personnes vivants avec le VIH/Sida), le Souk, solidarité Aids au côté des représentants de l'Onusida (programme commun des

Nations unies sur le Vih/Sida), qui ont distribué, à l'occasion, des brochures et des préservatifs en signe de sensibilisation contre cette maladie ravageuse. Le représentant d'Onusida Algérie Adel Saddam, a qualifié cette initiative de "très importante" car pouvant aider, selon lui, à briser les tabous et à communiquer avec les jeunes dans leur langage.

Selon les statistiques avancées par l'Onusida et l'organisation mondiale de la santé, le sida affecte-

rait 40 millions de personnes à travers le monde dont 22,5 millions en Afrique seulement. La région Mena (du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena) a enregistré un record historique de nouvelles infections à VIH-sida atteignant un nombre de 59.000 nouveaux malades en 2010 dont 6.800 enfants, contre 43.000 en 2001 (hausse de 36 %), a indiqué un rapport de l'Onusida publié à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida célébrée le 1^{er} décembre de chaque année. Selon le rapport, le nombre de personnes vivant avec le VIH dans la région Mena est passé de 320.000 à 470.000 malades entre 2001 et 2010, alors que le nombre des personnes mortes du sida est passé de 22.000 à 35.000 au cours de la même période.

Une campagne de sensibilisation contre le sida vient d'être lancée jusqu'en 2015 par l'Onu sous le slogan "Objectif : Zéro nouvelles infections au VIH, Zéro discrimination, Zéro décès dû au sida".

APS

COLLOQUE "CHEIKH MOHAMED BENYELLES ETTILIMSSANI

Un exemple pour les réformateurs



Cheikh Mohamed Benyelles Ettitimssani se distinguait par son savoir, son ascétisme et l'amour d'autrui, a indiqué son petit-fils, Salem Ben Ahmed Ben Mohammed Benyelles, ajoutant

tant que ces qualités lui ont valu un accueil chaleureux et une place prépondérante en Syrie lors d'un colloque, lundi dernier, où ses qualités et les œuvres de ce religieux font de lui un exemple pour les réformateurs et les «mouridines».

Cheikh Benyelles, né en 1855 à Tlemcen, étudia le «tawhid» (unicité de Dieu), la jurisprudence et la tariqa soufie du Cheikh Charif El Hassani auprès de son maître, l'érudit Mohamed Doukali, et l'enseignant à la Grande Mosquée de Tlemcen, El Harchaoui.

Il fut ensuite guidé vers la confrérie «Darkaouia» jusqu'à la mort de son maître cheikh Sidi El Habri. Il se rendit alors au Maroc et y resta environ une année avant de revenir à sa ville natale poursuivre le message du cheikh.

Il refusa l'incorporation au service militaire obligatoire décrétée par la France en 1910, jugeant nécessaire la rébellion et la migration vers la Syrie et rallia ce pays arabe à la tête de convois de personnes.

Il resta en Syrie avec ses compagnons jusqu'à sa mort en 1927, a évoqué le même intervenant, qui a

souligné que Cheikh Mohamed Benyelles Ettitimssani compte des adeptes en Orient et au Maghreb arabe.

Le docteur Abdul Aziz al-Khatib, imam à Damas a fait référence à l'activité du Cheikh après son émigration et la place qu'il occupa parmi les Syriens «qui l'ont aimé jusqu'à placer son mausolée, une fois mort, à côté du compagnon du prophète Bilal Ibn Rabah El Habachi». L'ex-archevêque d'Alger, monseigneur Henri Teissier, a mis l'accent sur le rôle joué par Cheikh Mohamed Benyelles Ettitimssani à Damas dans le dialogue entre les religions, à l'instar de l'Emir Abdelkader, qui avait des positions historiques dans la résolution du conflit entre musulmans et chrétiens. Les travaux de ce colloque de trois jours, organisé par le ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011" et la célébration du centenaire de la migration collective de 1911, se poursuivront demain mardi par d'autres communications sur les œuvres du cheikh Benyelles et un récitation poétique de ses madhîhs.

R. C.

ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE D'ALGER

Vibrant hommage à feu El Hadj M'hamed el Anka

L'Établissement Arts et Culture a organisé, mardi dernier, un grandiose hommage au défunt feu El Hadj M'hamed el Anka à l'occasion de la commémoration du 33e anniversaire de sa disparition. Étaient présents à cet hommage l'écrivain et professeur universitaire, Mohamed Touzourt ainsi que le chanteur-animateur, Yacine Bouzama. Cet événement avait pour principal objectif de mettre en exergue la personnalité et l'apport du disparu à la chanson chaâbi.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Les conférenciers ont beaucoup parlé de la vie artistique du défunt, ses débuts dans la chanson, le choix des textes écrits, et les importantes dates vécues par l'artiste. «*El Anka a modernisé la chanson chaâbi utilisant des instruments classiques, par l'apport d'un ensemble d'instruments modernes de l'époque*» a expliqué Yacine Bouzama. En effet, le chaâbi, sous sa forme actuelle, doit son existence à El Hadj M'hamed el Anka. Pour cela, il est considéré comme l'incontestable père et créateur de ce genre de musique populaire qui tire son origine du «moghribi» dont le maître fut cheikh Mustapha Nador. Ce dernier, ayant remarqué el Anka, à peine âgé de treize ans, l'intégra dans son orchestre où il fait ses débuts comme «tardji» (joueur de tambourin). Après cela, il se prit de passion pour la mandoline. Sous l'œil attentif du maître, il ne tarda pas à percer tous les secrets de cet instrument qui avait une place de choix dans les ensembles musicaux de l'époque. En se frottant aux grands noms du milieu artistique, il a réussi à peaufiner ses différents talents grâce à ses capacités d'assimilations et à ses dons multiples en la matière. Au départ, il puisait dans le répertoire du «medh», chansons religieuses en louanges à la gloire du Prophète (QSSSL) et des Saints de l'Islam, ce qui l'amena à s'imprégner davantage des anciens textes transmis oralement de génération.

El Anka, cheikh incontesté du chaâbi

Le futur cheikh se chargea d'amender la transcription de certains d'entre eux car ils étaient fortement rongés par le temps. La tradition du «medh» s'est vue ainsi renouvelée et enrichie d'un apport nouveau : la musique andalouse. Mais à part cheikh Nador, son père spirituel, el Anka a eu à visiter plusieurs sources et ce, afin de parfaire, au mieux, sa formation dans ce genre musical fort particulier. De là, il s'est pris de passion pour les œuvres des grands cheikhs à l'instar de Saidi Abderrahmane, Cheikha Yamma bent el Hadj el Mahdi, Ben Ali Sfindja et Saïd Derraz. «*El Anka a consacré la majeure partie de son temps à rechercher les meilleurs textes magrébins, afin de les traduire en chansons*» Dira Mohamed Touzourt. En 1926, lorsque survint la mort de cheikh Nador, par la force des choses, le flambeau fut repris par el Anka qui est devenu, de la sorte, le chef de file reconnu et fort apprécié par ses pairs. Pour assurer beauté et richesse à ses textes, il s'est fait entourer de deux spécialistes en la matière : Sid-Ahmed Ibnou Zikri et Sida li Oulid Lakehal. Meticuleux dans son travail, ne laissant rien au hasard, il a pris soin d'intégrer dans sa troupe les meilleurs musiciens de l'époque. À partir de 1928, année charnière de sa carrière artistique, il entre en contact avec *Columbia*, une grande maison d'édition où furent enregistrés 27 de ses disques. Il par-



ticipa à l'inauguration de l'ENRS (ex-Radio PTT d'Alger). En 1932, à l'occasion de la Fête du trône, le roi du Maroc l'a reçu en qualité d'invité de marque. Son pèlerinage aux Lieux Saints de l'islam s'est réalisé en 1936 et, pour la circonstance, il composa la sublime chanson *El houdja*. Dès son retour, il se lança de nouveau dans d'innombrables tournées aux quatre coins du pays et au sein de l'émigration, en France.

Des chants kabyle à ses débuts

Durant la Seconde Guerre mondiale, il a eu à traverser une période difficile. Il a fallu attendre 1946 pour le voir renouer avec son grand amour et prendre la direction de l'orchestre populaire de la station radiophonique d'Alger. Une longue traversée du désert eut également lieu pendant la révolution. A l'Indépendance, il reprit en mains l'orchestre de la RTA qu'il quitta définitivement en 1964 pour incompatibilité d'humeur avec les responsables de l'époque. Pour el Anka, la dignité humaine ne se marchande pas. Il n'était pas du genre à se laisser marcher sur pieds. Au départ, el Anka s'est essayé à la chanson kabyle. Quelques œuvres ont été répertoriées dont la plus célèbre s'intitule *A mmi âzizen* (ô, chers fils), chanson composée en 1936 et qui est reprise par certains chanteurs en son hommage. L'autre grand mérite d'el Anka est d'avoir réussi le pari

de sortir le chaâbi des cafés et autres lieux de rencontre, en le rendant accessible au grand public.

«*Ce monument de la culture populaire a, durant sa carrière, interprété plus de 360 qaçâids (poème) et produit quelque 130 disques*» assure Mohamed Touzourt. Enfin, Les chef-d'œuvres *Lahmam lirabitou*, *Sebhan ullah ya ltif* et *Win saâdi win* suffisent pour nous renseigner sur la grandeur d'un des plus grands piliers de la culture algérienne.

D. B.



BIO EXPRESS :

El Hadj M'hamed el Anka, natif de Taguersif, Freha à Tizi-Ouzou en Kabylie, ses parents se sont installés très tôt à La Casbah d'Alger. Ce fut dans ce quartier populaire, rue Tombouctou, qu'est né, un certain 20 mai 1907, celui qui deviendra le précurseur du chaâbi. Son vrai nom est Aït Ouarab M'hamed Ouidir Halo. Par inadvertance et suite à un quiproquo, sur le registre de l'état civil fut ajouté «halo». Son oncle maternel, chargé de l'inscription a répondu «khalou» (je suis son oncle) au préposé au guichet, qui cherchait à compléter le nom de petit. Ainsi, Khalou fut transcrit en Halo. Après avoir consacré plus d'un demi-siècle à sa passion artistique, el Anka rendit l'âme le 23 novembre 1978, Il sera enterré au cimetière d'El Kettar.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Les Canaris pour la passe de trois

La JS Kabylie, auteur de deux victoires de rang, accueillira aujourd'hui, au stade 1^{er} novembre de Tizi Ouzou, l'Entente de Sétif, avec une ferme intention de remporter les trois points de la victoire qui lui permettraient d'occuper, pour la première fois, une place sur le podium.

PAR MOURAD SALHI

La grande affiche qui mettra aux prises deux clubs en pleine forme ces derniers temps, s'annonce alléchante. Le rendez-vous de Tizi-Ouzou constitue le sommet de cette nouvelle journée, d'autant que les débats entres les deux vieilles connaissances étaient souvent spectaculaires. Les deux formations qui ont mal amorcé cette saison, reviennent de loin et deviennent de plus en plus dangereuses. Du côté de l'équipe locale, l'entraîneur Meziane Ighil doit bien préparer son schéma tactique, car en face de lui aura un technicien qui connaît parfaitement la maison kabyle, il s'agit d'Alain Geiger. Le coach suisse privilège toujours l'offensive à la défensive comme l'atteste bien les quatre victoires de rang qu'il a réalisées depuis son arrivée. Cela va être l'avant-dernier match à domicile des Canaris de cette phase aller où les coéquipiers d'Abderaouf Zarabi entendent poursuivre leur belle série de bons résultats, mais cette fois-ci sur leur terrain qui leur a rarement souri cette saison, puisque sur les six matchs, ils ont gagné trois difficilement. N'empêche, les Kabyles sont déterminés à réaliser la passe de trois. L'ES Sétif, le dauphin avec 20 points, effectuera un déplacement périlleux à Tizi où elle a rarement réussi à revenir avec la totalité des points. Un succès aujourd'hui face aux Aigles noirs, pourrait permettre aux lions de Djurdjura d'occuper pour la première fois depuis de cette saison le podium.

L'USM Alger, leader depuis l'entame de cet exercice, accueillira aujourd'hui le NAHD au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans un derby des extrêmes. Les Rouge et Noir qui restent sur une défaite face au Doyen, enchaîneront par un autre derby qui s'annonce indécis d'autant que les deux formations viseront les trois points pour des objectifs diamétralement



opposés. Si l'USM Alger veut se réconcilier avec ses supporters après le dernier revers, et consolider, du coup, sa position de leader, le NAHD qui n'a remporté aucune victoire, veut éviter tout effondrement.

Le CR Belouizdad qui a renoué avec les succès, accueillira le MC Alger dans un derby palpitant. Le CRB version Djamel Menad tentera de confirmer ce retour, alors que le MC Alger sous la houlette de François Bracci compte enchaîner par un deuxième succès d'autant que les débats auront lieu sur l pelouse du 5 Juillet qui a souvent souri aux Rouge et Vert. Du côté de l'Ouest, un autre derby mettra aux prises le champion sortant, ASO Chlef, au WA Tlemcen. Battus à Sétif par l'Entente, la formation des Zianides aura à cœur de réagir pour quitter la zone des turbulences. Toujours en bas du tableau, les deux équipes relégables, le MC Oran et l'AS Khroub, qui recevront respectivement l'USM Harrach et la JSM Béjaïa doivent se méfier de ces deux grands clients qui voyagent bien et sortir le grand jeu si elles ne veulent pas compliquer davantage leurs missions.

Le MC Saïda qui peine pour retrouver sa forme d'antan accueillira le CS Constantine, et tentera d'éviter une autre

défaite qui lui coûtera trop cher surtout qu'il lui reste deux périlleux déplacements, l'un à Sétif et l'autre à Béjaïa.

Enfin, le MC El Eulma, vaincu depuis six matches, aura une belle occasion de confirmer son regain de forme en recevant le CA Batna qui se trouve au ventre mou du tableau.

M. S.

Programme des rencontre :

5-Juillet 1962)	: CR Belouizdad- MC Alger
Tlemcen	: WA Tlemcen- ASO Chlef
Oran	: MC Oran- JSM Béjaïa
Blida	: USM Alger- NA Hussein Dey
Tizi-Ouzou	: JS Kabylie- ES Sétif
Saïda	: MC Saïda- CS Constantine
Khroub	: AS Khroub- USM Harrach
El Eulma	: MCE Eulma- CA Batna

CLASSEMENT ANNUEL DES CLUBS

Le MCA devance la JSK et l'ESS

Le MC Alger occupe la 170e place au classement annuel mondial des clubs (1^{er} novembre 2010-29 novembre 2011) publié, vendredi, par la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques du football (IFFHS). Le MCA est le premier club algérien classé. Le Doyen comptabilise 94 points et partage la 170e (sur 401 équipes classées) avec les club anglais de Birmingham City. De son côté,

la JS Kabylie pointée à la 224e place avec un total de 82,5 points, en compagnie de l'équipe turque de Fenerbahce SK Istanbul.

Quant à l'ES Sétif, elle occupe la 231e place avec 80 points, ex-aequo avec les Irlandais de St Patrick's Athletic, les Brésiliens de Figueirense et les Costaricains de CS Saprissa San Juan de Tibas San José. Le premier club africain et arabe classé est l'ES Tunis (Tunisie),

récent détenteur de la Ligue des champions, qui occupe la 59e place avec 145.5 points en compagnie des Ukrainiens de Metalist Kharkiv. Dans la haut du classement, aucun changement n'a été enregistré, le FC Barcelone occupant toujours la tête avec 332 points, suivi du Real Madrid (316 points), et de l'équipe argentine de Vélez Sarsfield (279 points).

POTINS DE CLUBS

Meghni blessé, Bougherra et Lekhwiya consolident leurs positions

Le milieu international algérien d'Umm Salal, Mourad Meghni, n'est pas allé au terme de la rencontre jeudi face à Al-Kharitiyat (1-1), après une blessure aux adducteurs, alors que l'équipe de Lekhwiya de Madjid Bougherra a consolidé sa place de leader, en s'imposant face à Al-Arabi (3-0), à l'occasion de la 9e journée du championnat du Qatar de football. Titularisé par l'entraîneur marocain, Hassan Harmatallah, Meghni a dû céder sa place après seulement 42 minutes de jeu après avoir ressenti une douleur au niveau de l'adducteur. Le joueur qui avait enregistré son retour à la compétition le 12 novembre dernier, après une blessure à la cuisse, devra effectuer un contrôle médical pour déterminer avec exactitude la nature de sa blessure. Umm Salal et Kharitiyat, qui occupent les deux dernières places de du championnat du Qatar, n'ont pas gagné le moindre match cette saison. De son côté, le club de Lekhwiya, champion sortant, dirigé par l'ancien international algérien, Djamel Belmadi, a consolidé sa place de leader (18 points) après un succès face à Al-Arabi. L'international algérien, Madjid Bougherra, a disputé l'intégralité de la rencontre dans l'axe de la défense. Une arrière-garde hermétique, puisqu'elle n'a concédé que 2 buts en 9 rencontres cette saison. Le milieu de terrain algérien Karim Boudiaf, supervisé récemment par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic, a pris part à toute la rencontre et a donné la passe décisive sur le deuxième but. Boualem Khoukhi, encore indécis concernant son avenir international, était également concerné par la rencontre du côté d'Al-Arabi.

Boudebouz «ne comprend pas»

Alors que Sochaux ne décolle pas cette saison, le milieu de terrain du FCSM, Ryad Boudebouz, peine à trouver les raisons de ces difficultés. Surprenante et audacieuse l'an passé (5e de Ligue 1), l'équipe de Sochaux a du mal à enchaîner cette saison. Toujours capables d'un exploit, comme face à Lyon (victoire 2-1 le 6 novembre), les Doubiens restent inconstants, et les leaders techniques de l'équipe ne parviennent pas à tirer leurs partenaires vers le haut. *«Même nous, on ne comprend pas, avoue Ryad Boudebouz dans L'Équipe ce vendredi. On fait des bons matches, puis on passe à côté, c'est bizarre.»* Pour le meilleur joueur algérien de l'année, le mercato a affaibli l'équipe. *«Les départs ne nous ont pas aidés.»*

«À la fin de la saison, je vais demander à partir»

L'agitation en coulisse, dont l'affaire Anin (absent toute la semaine dernière sans donner de nouvelles), n'ont également pas arrangé les choses, mais Boudebouz apporte son soutien à son coéquipier. *«En France, Kevin, c'est au top, c'est pour moi le meilleur milieu défensif. Parfois, il peut péter un câble. Mais c'est Kevin, ce mec est trop gentil.»* Quant à son avenir personnel, le milieu sochalien à une idée assez précise. *«À la fin de la saison, je vais demander à partir. J'aimerais rester en France, on verra en juin.»*

ESPAGNE

Le Real veut virer en tête avant le Clasico

Le Real Madrid, qui se déplace samedi à Gijon, souhaite garder son avance de trois points, synonyme d'ascendant psychologique, sur le FC Barcelone qui accueille lui le club de Levante, à une semaine du clasico au Bernabeu, pour la 15e journée de Liga.

A l'occasion de cette journée précédant le premier choc de la saison entre Real et Barça, le 10 décembre, l'objectif est clair pour les deux équipes : les Merengue, leaders avec 34 points, veulent virer en tête par rapport à un Barça qui est certes revenu à trois points des Madrilènes après son match avancé de mardi contre le Rayo (4-0), mais qui n'a plus le droit à l'erreur. Officiellement, les Madrilènes affirment, toutefois, n'avoir d'yeux que pour leur rendez-vous de samedi : un match à l'extérieur contre le Sporting Gijon. L'entraîneur du Real Madrid, José Mourinho, souhaite, en effet, éviter le moindre faux pas face à des Asturiens qui, s'ils ne sont pas au mieux actuellement (18e avec 12 points), sont toujours capables d'un exploit dans leur antre du Molinon. Les Merengue arriveront, par conséquent, bien armés en terre asturienne. La seule véritable inconnue concerne la participation de Cristiano Ronaldo, victime d'une entorse à la cheville gauche durant le derby très engagé de samedi contre l'Atletico (victoire du Real 4-1). Le capitaine du Portugal a repris l'entraînement jeudi. Le milieu Xabi Alonso, lui, manquera à coup sûr le match contre Gijon : suspendu pour accumulation de cartons, il sera sans doute remplacé par le Français Lassana Diarra. Cette suspension a toutefois aussi son côté positif : elle permettra au métronome des Blancs de tenir son rang lors du clasico du 10 décembre.

La polémique Piqué

Même cause, mais pas tout à fait mêmes effets pour le Barcelonais Gerard



Piqué : le défenseur catalan manquera lui aussi le match du Barça contre Levante, samedi au Camp-Nou, pour accumulation de cartons. Mais le défenseur central a reçu au cours de la semaine un certain nombre de critiques pour avoir délibérément "cherché" cette suspension, afin d'être certain de pouvoir jouer le clasico. Pour le reste, les Blaugrana, emmenés par un Messi qui ne souhaite toujours pas entendre parler de répit, auront juste à déplorer le forfait du défenseur Adriano, absent une semaine pour une elongation. L'entraîneur Pep Guardiola s'estime pour sa part heureux de posséder un effectif quasi au complet pour accueillir une équipe de Levante dont il dit "se méfier". Après avoir connu un passage à vide, le club révélation de ce début de saison a repris du poil de la bête grâce à son large succès, samedi dernier, face à Gijon (4-0). Contre toute attente, les Granota s'accrochent toujours à leur quatrième place (26 points). Après avoir battu cette saison le Real Madrid (1-0), ils souhaitent s'offrir samedi le Barça.

Enfin, Valence veut lui aussi se maintenir à sa troisième place (27 points) en remportant son match à domicile, samedi, contre l'Espanyol Barcelone (9e). Adil Rami et ses partenaires auront toutefois

bien du mal à ne pas avoir déjà l'esprit tourné vers le match décisif de Ligue des champions qu'ils disputeront mardi contre Chelsea.

Avec l'obligation minimum de quitter Stanford Bridge sur un match nul qui ne soit pas un 0-0, il est probable que l'entraîneur valencien Unai Emery préservera une partie de son effectif contre un Espanyol qui accuse actuellement le coup de son dernier match, perdu à domicile contre l'Osasuna (1-2).

Le programme de la 15^e journée

Samedi :

Sporting Gijon - Real Madrid
Racing Santander - Villarreal
FC Barcelone - Levante
Valence CF - Espanyol Barcelone

Dimanche :

Atletico Madrid - Rayo Vallecano
Real Sociedad - Malaga
Osasuna Pampelune - Betis Séville
Majorque - Athletic Bilbao
Grenade - Saragosse

Lundi :

FC Séville - Getafe.

EUROPA LEAGUE

Le PSG au bord du gouffre

Le 74^e but en compétitions européennes de club de Raul, record du genre, a qualifié Schalke 04 pour les 16es de finale de l'Europa League jeudi, tandis que le Paris SG et ses 85 millions d'euros de mercato sont tombés à Salzbourg (2-0) : les Parisiens n'ont plus leur destin en mains. L'Espagnol de Schalke, à 34 ans, a donc écrit une nouvelle page de son histoire, permettant à son club allemand de l'emporter 2 à 1 contre le Steaua Bucarest. Schalke est assuré de terminer premier de sa poule (J) avec cette victoire et donc d'être tête de série pour le tirage au sort. Pour le PSG, attention au vertige dans le groupe F. Le nouveau jouet des décideurs de Doha pourrait se casser même avec une victoire contre l'Athletic Bilbao (déjà qualifié) au Parc des Princes le

14 décembre, si dans le même temps Salzbourg bat Bratislava ! Et le PSG n'a maintenant plus gagné depuis quatre matches toutes compétitions confondues. Alors que le directeur sportif du PSG Leonardo a rencontré il y a quelques semaines Carlo Ancelotti, libre et sur le marché, la question de l'avenir de l'entraîneur parisien Antoine Kombouaré va forcément se poser. Combien de temps peut-il encore tenir à ce rythme de contre-performances ?

Pour le reste de la soirée, le club russe du Lokomotiv Moscou, grâce à sa victoire (3-1) sur sa pelouse contre les Autrichiens de Sturm Graz, s'est lui aussi qualifié pour les 16es de finale (groupe L). Le groupe L est ainsi complété et connaît ses deux qualifiés, puisque le club belge

d'Anderlecht avait déjà son billet en poche pour le niveau suivant. Pour le groupe J, c'est la 6e et dernière journée (14 décembre) qui décidera du dernier ticket. Dans le groupe D, le Sporting Portugal est assuré de terminer premier. La Lazio Rome de Djibril Cissé tremblera jusqu'à la dernière journée. Dans la poule E, Stoke a décroché son billet pour les 16es. Dans le groupe K, rien n'a bougé jeudi: Twente était déjà qualifié et Fulham, battu 1 à 0 par les Néerlandais, devra attendre la dernière journée pour savoir. Twente est désormais assuré de terminer premier de sa poule. Les deux premiers clubs des 12 groupes se qualifient pour les 16es, stade de la compétition où ces 24 clubs sont rejoints par les 8 clubs classés 3e de leurs poules de Ligue des champions. Le tirage

au sort des 16es de finale de l'Europa League aura lieu le 16 décembre à Nyon au siège de l'UEFA. Les 16es se déroulent les 16 février (aller) et 23 février (retour). La finale a lieu le 9 mai à Bucarest.

Clubs qualifiés

Groupe A : PAOK Salonique
Groupe B : Standard de Liège, Hanovre
Groupe C : PSV Eindhoven, Legia Varsovie
Groupe D : Sporting Portugal
Groupe E : Stoke
Groupe F : Athletic Bilbao
Groupe G : Metalist Kharkov
Groupe H : Braga
Groupe I : Atletico Madrid
Groupe J : Schalke 04
Groupe K : Twente
Groupe L : Anderlecht, Lokomotiv Moscou.

LIVERPOOL

Fin de saison pour le Brésilien Lucas

La saison du milieu de terrain de Liverpool Lucas est terminée à cause d'une grave blessure à un genou, a déclaré le club anglais jeudi. L'international brésilien a été touché aux ligaments croisés antérieurs du genou gauche et devra être opéré. Lucas Leiva, âgé de 24 ans, était sorti du terrain sur une civière lors de la victoire de Liverpool sur Chelsea (2-0) mardi en Coupe de la Ligue.

ANGLETERRE

Capello pourrait rester à la barre technique après l'Euro 2012

L'entraîneur de l'équipe d'Angleterre Fabio Capello pourrait rester à la barre technique à l'issue de l'euro 2012, en cas de résultats probants, a indiqué jeudi la Fédération anglaise de football. L'Italien dont le contrat avec l'Angleterre expire l'été prochain, a exprimé son souhait de partir après l'Euro. Il aurait reçu plusieurs offres alléchantes notamment de clubs russes. Mais devant le nombre restreint d'entraîneurs anglais pouvant prétendre diriger la sélection anglaise, garder Capello peut être une option envisageable pour la Fédération anglaise de football, en dépit des recommandations des professionnels du football anglais qui préconisent un coach local. Le nom de Harry Redknapp a circulé comme futur entraîneur de l'Angleterre mais il a été éclaboussé récemment par une affaire de fraude fiscale. Trevor Brooking responsable à la FA a indiqué que "l'état d'esprit actuel milite en faveur de la nomination d'un entraîneur anglais, ce serait le lancement d'une nouvelle ère, mais la fédération n'exclut pas de retenir Capello (à) il ne faut jamais dire jamais", a-t-il soutenu. "Nous espérons certainement faire mieux cet été qu'en Afrique du Sud. L'idée étant que si l'Angleterre réussit son Euro, Capello souhaitera garder son rôle en tant qu'entraîneur", a affirmé ce responsable.

AC MILAN

Le gardien Abbiati "out" 15 jours

Le gardien de but de l'AC Milan, Christian Abbiati, sera indisponible 15 jours en raison d'une blessure à l'épaule contractée lors de la défaite en Ligue des champions contre le FC Barcelone (3-2), rapporte jeudi la presse locale. Abbiati, 34 ans, a passé des tests médicaux qui n'ont rien révélé de grave et aucune intervention chirurgicale n'est nécessaire. Le portier des champions d'Italie en titre avait fait l'impasse, dimanche, sur la rencontre contre le Chievo Verone (victoire 4-0) en championnat et devrait aussi être préservé vendredi face au Genoa. Comme face au Chievo, Abbiati sera remplacé par Marco Amelia dans le but milanais.

Kate Moss, très fidèle

On le sait, Kate Moss est du genre fidèle en amitié. Elle l'a prouvé en choisissant John Galliano pour sa robe de mariée, en défilant chaque saison pour Louis Vuitton, et aujourd'hui elle le prouve avec Stella McCartney. Aussi, c'est le sourire aux lèvres que le top s'est rendu à la boutique de la créatrice située à Bruton Street pour le déclenchement des illuminations de Noël.

Ce soir-là, la jeune femme fait une petite infidélité à son noir fétiche pour une tenue un peu plus lumineuse. Juchée sur des bottes Christian Louboutin, comme en attestent les semelles rouges, Kate allonge avec soin sa silhouette et met en valeur ses fines jambes avec un jean moulant, prouvant ainsi que le noir et le blue jeans peuvent faire bon ménage.

Visiblement frileuse ce soir-là, la jeune femme complète sa tenue d'un pull en grosse laine noire mais aussi d'une écharpe, la touche de couleur étant amenée par une veste blanche très chic aux bordures soignées. En guise de touche finale, un it-bag presque aussi mythique qu'elle, le 2.55 de Chanel qu'elle choisit en noir pour se fondre dans sa tenue. Le visage quasi nu mais resplendissant, Kate Moss nous séduit, une fois encore.



ÇA S'EST PASSÉ CES JOURS

1805 Victoire de Napoléon à Austerlitz



Rapp présente à Napoléon Ier les drapeaux de la Garde Impériale ainsi que leur colonel, le prince Repnine. La bataille d'Austerlitz, surnommée la «bataille des Trois Empereurs», se déroule le 2 décembre 1805 au sud de la Moravie, République Tchèque, et plus précisément entre Brünn et Austerlitz.

Après neuf heures de combat, la Grande Armée de Napoléon Ier bat les forces autrichiennes de l'empereur François Ier et celle du tsar Alexandre.

L'Angleterre, bien qu'invaincue, reste seule, ce qui met fin à la troisième coalition.

Outre son importance stratégique, cette bataille, ainsi que la campagne qui l'a précédée, menant la Grande Armée, du sable de Boulogne-sur-Mer jusqu'à la neige d'Austerlitz, est considérée comme le chef-d'œuvre tactique de Napoléon Bonaparte et, encore de nos jours, enseignée dans de nombreuses écoles militaires.

1877 Obtention de l'oxygène liquide

Parmi les applications de ces découvertes : la conservation des aliments, la médecine (conservation des organes, banque du sperme), l'industrie des métaux, la conquête spatiale (l'oxygène servant de comburant des fusées).

Louis-Paul Cailletet parvint en 1877 à produire des gouttelettes d'oxygène liquide en utilisant l'effet Joule-Thomson. Dans sa technique, l'oxygène est refroidi et comprimé simultanément. Il subit ensuite une dilatation rapide, ce qui permet de le refroidir encore plus, aboutissant à la production de gouttelettes d'oxygène liquide.

1901 Petite révolution chez les messieurs

L'entrepreneur et inventeur américain King Camp Gillette fait connaître son rasoir mécanique à lames



interchangeables. Le rasoir Gillette va changer le quotidien de plusieurs milliers d'hommes. Son invention ne sera breveté que le 15 novembre 1904.

1908 Pu Yi, le dernier Empereur de Chine



Pu Yi, un enfant de trois ans, est enlevé à sa mère et conduit à la Cité interdite. A la mort de l'impératrice douairière, l'enfant est proclamé Empereur de Chine. Les révoltés de Wuchang, le 10 septembre 1911, obtinrent son abdication, mirent fin au règne de la dynastie Qing et à la période féodale, d'où naquit la première République chinoise. Douzième et dernier empereur de la dynastie

Mandchou Qing, il fut en 1935 placé par les Japonais à la tête de l'Etat du Mandchoukouo, sous le nom d'empereur Kangde. Au sein de la République Populaire de Chine, il fit partie de la Conférence Politique Consultative du Peuple Chinois de 1964 jusqu'à sa mort en 1967. Pu Yi est aussi connu en tant que Dernier Empereur de Chine.

1932 Sortie au cinéma de "Tarzan"

"Tarzan, l'homme-singe" sort pour la première fois sur les écrans hollywoodiens. Personnage créé par le romancier américain Edgar Rice Burrough, "Tarzan" est adapté au cinéma par le réalisateur William Sullivan Van Dyke. Le héros du film, Johnny Weissmuller, est aussi champion olympique de natation (Médaille d'or aux jeux Olympiques de 1928 et 1918). Grâce à l'invention récente du cinéma parlant, les spectateurs pourront apprécier le cri du héros de la jungle.



LE CARNET DU MIDI

1923 LA BIBLE DE L'OPÉRA

Maria Callas est une cantatrice américaine. Elle est née ce jour à New-York. «La Callas» – telle qu'elle est couramment appelée – a bouleversé l'art lyrique du XXe siècle en valorisant l'approche du jeu d'acteur, jusqu'alors relégué au second plan. La Callas demeure encore au XXIe siècle l'une des cantatrices les plus célèbres, à la fois par le timbre très particulier de sa voix, son registre étendu, sa grande virtuosité alliée à un phrasé à nul autre pareil et son talent de tragédienne, lui permettant d'incarner littéralement les personnages qu'elle interprétait (Lucia, Gilda, Violetta).



Suscitant les passions – ce qui lui valut d'être autant adulée que décriée – Maria Callas reste, tant par la réussite exceptionnelle de sa vie professionnelle que par sa vie privée mouvementée, l'icône même de la «diva». Le développement vocal de Maria se distingue dès l'âge de 8 ans. Possédant une excellente oreille et une mémoire infailible, la fillette peut reproduire une chanson «dans le ton original en l'ayant seulement entendu une fois ou deux». Dotée désormais d'une voix de soprano dramatique, Maria Callas commence une carrière professionnelle à l'âge de 17 ans. La carrière de la cantatrice prend un tournant décisif en 1947. La cantatrice réveille un regain d'intérêt pour des opéras longtemps négligé. Elle chante ainsi à la Scala de Milan. Elle triomphera au Metropolitan Opera de New York en novembre 1956.

L'image de la cantatrice s'est profondément modifiée : de constitution plutôt forte, elle a perdu, entre le début de l'année 1953 et la fin de l'année 1954, plus de trente kilos grâce à un régime (et, selon certaines sources, la contraction d'un ténia). Sa nouvelle silhouette longiligne attire l'intérêt des grands couturiers et elle devient l'une des femmes les plus élégantes du moment. Désormais, les magazines s'intéressent autant à sa vie privée qu'à ses prestations scéniques. C'est à cette époque qu'elle rencontre l'homme qui bouleverse sa vie : Aristote Onassis, armateur grec milliardaire et séducteur aux multiples aventures. Callas est présentée à Aristote Onassis lors d'une fête donnée en l'honneur de celui-ci par Elsa Maxwell. Au mois de juillet 1959, au cours d'une croisière sur le yacht de l'armateur, elle devient sa maîtresse. Pour lui, elle divorce de Meneghini en octobre de la même année. Elle meurt brutalement d'une embolie pulmonaire le 16 septembre 1977, à l'âge de 53 ans.

1981 ELLE DÉFRAIE LA CHRONIQUE



Britney Jean Spears (née ce jour dans le Mississippi) est une chanteuse américaine. Son univers musical est la pop.

La chanteuse est également reconnue comme l'artiste féminine ayant vendu le plus de disques au cours de la dernière décennie.

Douée pour la danse et la gymnastique, elle a également des capacités en chant. Elle interprète régulièrement des chansons pour la chorale de l'église baptiste de Kentwood. Âgée de 8 ans, sa mère l'emmène à Atlanta pour passer une audition. En 1997, Britney

Spears fait ses débuts dans la musique avec Nikki DeLoach, une ancienne Mouseketeer comme la chanteuse. Le single ...Baby One More Time sort en octobre 1998 et l'album ...Baby One More Time en janvier 1999. Pour promouvoir son single et son album, Britney fait la tournée des centres commerciaux en 1999 dans la plupart des grandes villes des États-Unis. Elle effectue aussi une tournée en première partie de NSYNC18. Entourée de deux danseuses, elle chantait et dansait pendant trente minutes sur quatre titres. La chanteuse passe ensuite à un autre registre : le cinéma. Au mois de février 2002, son premier film, Crossroads, sort au cinéma. Britney Spears a passé de nombreux contrats publicitaires et commerciaux. Elle a ainsi représenté, entre autres, Pepsi, Toyota et Samsung. Son partenariat avec Pepsi lui a permis notamment de gagner environ 10.000.000 \$, ce qui est le plus gros contrat publicitaire entre la marque et un artiste. Elle a écrit également deux livres en collaboration avec sa mère Lynne Spears, Heart To Heart et Le cadeau d'une mère. Depuis cette époque, Britney Spears devient une des cibles préférées des paparazis. Ses soirées avec Paris Hilton, ses photos sans sous-vêtements et ses déboires judiciaires pour la garde de ses enfants nourrissent les tabloïds du monde entier. Début février 2007, elle défraie la chronique en se rasant le crâne et en effectuant un séjour d'un mois dans une clinique de désintoxication. Elle en sort le 20 mars 2007.

Le 4 janvier 2008, Britney Spears est transportée de force par la police à l'hôpital Cedars Sinai de Los Angeles afin de subir une évaluation psychologique. Les policiers constatent alors qu'elle semble «sous l'influence d'une substance inconnue». Le 31 janvier 2008, à la demande de sa psychiatre, elle est de nouveau hospitalisée. Elle en sort le 6 février. Ses parents l'éloignent de son imprésario Sam Lufti, qu'ils accusent de l'avoir droguée. Britney Spears est alors placée sous tutelle permanente.

Cuisine

Merguez aux
pommes de terre



Ingrédients :
8 merguez
5 cl d'huile d'olive
2 c. à soupe de concentré de tomate
1 gousse d'ail écrasée
1 demi-cuillerée à café d'harissa
1 pincée de cumin
1 pincée de piment doux
500 g de pommes de terre
4 œufs
Sel, poivre noir moulu

Préparation :
Dans une cocotte, mettre l'huile à chauffer. Ajouter le concentré de tomate, l'harissa, le cumin, l'ail écrasé et le piment doux. Verser 5 dl d'eau. Porter à ébullition. Saler. Eplucher les pommes de terre. Les couper en petits cubes. Couper les merguez en 2. Ranger les pommes de terre dans un plat allant au four. Saler. Répartir les merguez. Couvrir avec la sauce tomate. Cuir à four chaud durant 30 à 40 minutes. Ajouter un peu d'eau pendant la cuisson si nécessaire. 5 min avant le terme de la cuisson, casser les œufs à la surface. Remettre au four pour les cuire.

Gâteau génois
aux amandes



Ingrédients :
75 g de beurre
125 g d'amandes en poudre
20 g d'amandes concassées
125 g de sucre en poudre
3 œufs
3 c. à soupe maïzena
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation : Dans un saladier, verser les amandes en poudre ; ajouter les œufs un par un en travaillant vigoureusement à la cuillère de bois. Ajouter peu à peu le sucre, puis la maïzena, puis l'eau de fleur d'oranger. Travailler le mélange en soulevant bien la pâte pour l'aérer. Terminer en ajoutant le beurre ramolli et travailler la pâte à nouveau. Verser la préparation dans moule à manqué préalablement beurré et parsemé de quelques amandes effilées et glisser au four. Vérifier la cuisson en piquant la pointe d'un couteau au centre : elle doit ressortir sèche. Démouler et laisser refroidir. Décorer avec les amandes effilées éventuellement grillées.

CUISINER À L'AIDE DE RESTE

Accomoder du pain rassis

Au petit-déjeuner, au goûter ou en dessert, le pain perdu se consomme à toute heure. Mets gourmand et économique, il pain se conjugue à toutes les sauces et il n'est pas rare de retrouver le pain perdu parmi les spécialités pâtisseries des restaurants gastronomiques.

Le pain perdu,
qu'est-ce que c'est ?

Qui dit pain perdu, dit forcément pain rassis trempé dans du lait et des œufs, puis frit à la poêle ou doré au four avec du beurre. C'est une recette de récupération, idéale pour ne pas jeter des morceaux de pain rassis et en faire des merveilles.

Comment préparer
le pain perdu ?

Rien de plus simple : il suffit de mélanger les œufs avec le lait et laisser le pain s'imbiber de cette préparation liquide. Selon que vous utilisiez un four ou que vous préférerez la poêle, le beurre s'emploiera alors de façon différente.
- Au four, on posera les morceaux de beurre directement sur le pain perdu à dorer.
- Dans l'autre cas, le beurre sera préalablement fondu dans la poêle avant d'y ajouter le pain imbibé de lait et d'œuf.

Varier les plaisirs
en toute simplicité

A cette préparation viennent souvent se mêler différentes épices, de la cannelle à la cardamome, en passant par la vanille et la badiane, qui relèvent les saveurs du pain perdu... Zestes de citron ou d'orange se marient également parfaitement au mélange, et confèrent au mets un goût plus fruité. Sans oublier le chocolat, le caramel et les fruits entiers...
Nombreux sont les cuisiniers qui utilisent le pain perdu pour en faire un pudding, sucré bien sûr, mais également salé, en utilisant tous types de fromages, ou encore des tomates ou du poisson. Le pain perdu est donc un plat facile à adapter et à varier selon son humeur, son goût et les ingrédients dont on dispose !



COUTURE

Faire facilement un
ourlet de rideau

Vous avez choisi vos rideaux "prêts à poser" ? Ou vous avez amoureusement réalisé l'ensemble de la couture : tête et côtés ? Bref, il vous reste à ajuster la longueur et à faire un bel ourlet au tomber impeccable. C'est plus facile qu'il n'y paraît.

Etape de réalisation :

Pour que votre ourlet de rideau soit à la hauteur que vous avez choisie, suspendez vos rideaux quelques jours auparavant. Le poids du rideau, voire de sa doublure, doit lui donner sa juste place. Attention, ne coupez jamais l'ourlet de la doublure en même temps que l'ourlet du rideau. Cela pocherait le rideau et l'aspect final en pâtirait. Déterminez la hauteur de vos rideaux avec des épingles, rideaux accrochés. Décrochez maintenant vos rideaux. Harmonisez la hauteur en vérifiant avec un mètre de couturière depuis la tête de votre rideau. Repassez l'emplacement de l'ourlet pour faciliter la couture. Vérifiez une dernière fois la longueur en accrochant vos rideaux. Cousez votre ourlet. L'ourlet cousu à la main est le plus joli. L'ourlet à la machine est un peu plus rapide. Pour un rendu très satisfaisant et une grande facilité de réalisation, pré-



férez le thermocollant, qui s'applique en un petit coup de fer à repasser... et se décolle aussi au fer à repasser en cas d'erreur. Le côté colle se met sur l'envers du tissu. Repassez. Enlevez le papier protecteur. Rabattez l'ourlet et repassez à nouveau pour coller la deuxième face. C'est terminé !

A noter :

Les décorateurs conseillent de choisir la longueur de façon à ce que le rideau se « casse » légèrement sur le sol, car cela augmente la hauteur sous plafond. Vous pouvez préférer laisser un petit espace entre le rideau et le sol, pour empêcher le balayage des rideaux sur le sol.

Trucs et astuces

Cuisiner avec de l'ail



Selon la façon dont vous le cuisinez, l'ail sera plus ou moins fort : l'ail coupé est plus doux que l'ail haché, lui-même plus doux que l'ail écrasé. Cependant, l'ail écrasé est plus digeste.

Enlever facilement les
relents de l'ail



- Sur un couteau : lavez-le à l'eau froide.
- Sur la planche à découper : frottez-la avec du gros sel.
- Sur les mains : frottez-les avec du persil.
- Dans la bouche : buvez du jus de citron frais.

Zeste de citron sans
amertume



Vous avez incorporé du zeste de citron dans votre recette et vous y décelez de l'amertume ? C'est que vous avez coupé trop de peau blanche. C'est elle qui est responsable de l'amertume.

Coriandre : ne pas jeter
les vieilles graines :



Si vous avez des graines de coriandre qui ont perdu de leur saveur. Plantez-les dans un pot en en écrasant l'une ou l'autre et arrosez-les régulièrement.

POLLUTION EN CHINE

L'asthme et les cancers du poumon touchent de plus en plus de Pékinois...

Officiellement, «la qualité de l'air s'améliore» à Pékin. Pourtant, ces dernières semaines, des centaines de vols ont été annulés ou retardés, des autoroutes fermées et des habitants en détresse respiratoire ont afflué dans les hôpitaux.



Des mois d'octobre et de novembre calamiteux avec une absence de vent ont relancé le débat sur la pollution qui préoccupe de plus en plus les 20 millions de Pékinois. Et aussi la polémique sur l'indice de qualité de l'air de la municipalité de Pékin qui s'entête à rester dans le vert quand celui de l'ambassade des Etats-Unis vire au rouge et qu'un simple coup d'œil par la fenêtre peut calmer toute velléité de sortie.

240.000 voitures supplémentaires arrivent cette année dans les rues

Fin octobre, les autorités de Pékin ont dû fermer six autoroutes et retarder ou annuler plus de 200 vols en raison de l'épais couvercle gris-jaune qui recouvrait la mégapole, l'une des capitales les plus polluées du monde. «Ces dernières années, la qualité de l'air à Pékin n'a cessé de s'améliorer», affirme pourtant à l'AFP Yu Jianhua, chargé de la pollution atmosphérique à la municipalité : «274 journées avec un air de bonne qualité en 2008» --année de gros efforts pour les jeux Olympiques-- «285 en 2009 et

286 en 2010». Pékin, assure-t-il alors que l'air de la capitale semble irrespirable ce matin-là, s'est attaqué aux causes majeures de pollution : véhicules, chauffage domestique et centrales au charbon, usines et chantiers. «Nous avons réduit la combustion de charbon pour le chauffage et les usines, relevé les normes d'émission des véhicules et mis à la casse cette année 150.000 vieilles voitures», explique Yu Jianhua.

Ce que Yu Jianhua ne dit pas, c'est qu'à Pékin, 240.000 voitures supplémentaires arrivent cette année dans les rues, où il en circule déjà cinq millions. Chez Greenpeace, Zhou Rong explique que «la pollution est bien plus préoccupante qu'à Shanghai ou Canton», parce que Pékin «n'est pas proche de la mer et reçoit très peu de pluies». De plus, ajoute Zhou Rong, «Pékin est encerclé de provinces qui brûlent énormément de charbon».

Le cancer du poumon a augmenté de 60% en dix ans à l'hôpital Tongren de Pékin, le Dr Gu Haitong, chef adjoint du service de pneumologie, voit les patients se bousculer. D'habitude «je prends entre 20 et 30 personnes

souffrant de problèmes respiratoires par demi-journée», dit-il à l'AFP, «mais depuis le mois dernier c'est entre 40 et 50». «L'asthme à Pékin est en hausse», constate le médecin. Le cancer du poumon a augmenté de 60% en dix ans pour devenir la première cause de mortalité dans la capitale, les effets de la pollution se greffant sur ceux du tabagisme.

Le gouvernement ne peut plus ignorer la mobilisation croissante des Chinois contre la pollution et le ministère de l'Environnement a commencé à sonder mi-novembre l'opinion publique. «Les normes en vigueur ne répondent plus aux exigences de la qualité de l'air. Il est donc nécessaire de les amender le plus tôt possible», reconnaît le ministère sur son site, tout en évoquant la date lointaine de 2016. Il s'agirait notamment de rendre publiques les concentrations de particules fines PM2,5 (d'un diamètre égal ou inférieur à 2,5 microns), et non plus comme aujourd'hui les particules PM10. Les PM2,5 peuvent pénétrer jusqu'aux alvéoles pulmonaires et migrer dans le sang.

Selon le quotidien *China Daily*, seulement 20% des villes chinoises auraient une qualité de l'air acceptable si ces particules étaient prises en compte, contre 80% actuellement. C'est justement cette mesure qu'utilise l'ambassade des Etats-Unis pour établir le niveau de pollution à Pékin. Et depuis plusieurs semaines, l'indice américain diffusé sur Twitter --qualifié de «sensationaliste» par Pékin-- oscille entre «dangereux» et «très dangereux». Chez Greenpeace, Zhou Rong espère que le gouvernement «introduira les mesures de PM2,5 rapidement», car «2016, c'est trop tard». Mais «les gouvernements locaux vont perdre beaucoup de bons jours» et ils s'inquiètent de voir leurs performances baisser aux yeux de Pékin. Les provinces craignent aussi «de provoquer la panique» en publiant les chiffres réels de la pollution, ajoute Zhou Rong.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FUSÉE BLACK BRANT

Date : 1959 Lieu : Fort Churchill, au Manitoba

La fusée Black Brant est une invention entièrement canadienne dont le lancement a été effectué à partir de Fort Churchill, au Manitoba en 1959. On dit que le nom de Black Brant aurait été donné à cette fusée en l'honneur d'un oiseau arctique, la bernache noire. Lors du premier lancement, la fusée aurait transporté des instruments pesant 100 kg à une altitude de 99 km. Ce genre de fusée-sonde a été créé pour étudier les aurores polaires et la haute atmosphère.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	06h10
Dohr	12h37
Asr	15h13
Maghreb	17h32
Icha	18h58

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

CINQUANTENAIRE DE L'APS

Hommage aux pionniers et bâtisseurs de l'Agence



Un hommage a été rendu aux pionniers et aux bâtisseurs de l'agence Algérie presse service (APS) jeudi en son siège à Alger à l'occasion de son 50e anniversaire. Dans une brève allocution, le ministre de la communication, Nacer Mehal, leur a rendu hommage, saluant "tous ceux qui ont contribué à la création de l'agence et à son développement pour la hisser à son niveau actuel". Le ministre a appelé également l'ensemble des responsables et travailleurs de l'Agence à "travailler la main dans la main pour répondre aux attentes et relever les défis pour un avenir radieux". Pierre Chaulet, Baya Hachemi, Noureddine Skander (représenté par son frère), et Mohamed Merzoug (ancien directeur général de l'APS), présents à cette cérémonie ont reçu des attestations de reconnaissance. Redha Malek et Mohamed Brahimi El Mili, absents à cette cérémonie, ont été également honorés. Auparavant, une plaque commémorative a été inaugurée par M. Mehal dans l'enceinte de l'agence, en présence des directeurs généraux de l'APS, de la Télévision nationale, de

la Radio nationale et de l'entreprise de Télédiffusion algérienne (TDA), respectivement Abdelhamid Kacha, Abdelkader Lalmi, Tewfik Khelladi et Abdelmalek Houyou. Par ailleurs, à l'occasion de son cinquantenaire, l'APS a organisé, dimanche et lundi derniers à Alger, un colloque sur le thème "L'agence de presse, le service public et les opportunités de l'information en ligne", auquel ont participé d'éminents experts en communication. L'APS a été créée le 1er décembre 1961 à Tunis durant la guerre de Libération nationale pour être le porte-drapeau de la Révolution algérienne sur la scène médiatique mondiale. Son siège a été transféré naturellement à Alger après l'Indépendance. Elle exerce sa mission de service public en développant la production d'informations générales et spécialisées : politique, économique, culturel et social pour faire connaître les faits, les actions et les réalisations de l'Algérie.

APS

MASCARA

Arrestation de trois suspects

La wilaya de Mascara, particulièrement les quartiers populaires, a connu une opération coup-de-poing au peigne fin. 1.845 personnes ont été contrôlées au cours de cette menée par la Gendarmerie nationale. Cette opération s'est soldée par l'arrestation de 3 individus faisant l'objet de recherches des services de sécurité. Outre cela, 759

moyens de locomotion ont été également identifiés. La descente des gendarmes a aussi permis la saisie de 321 bouteilles de boissons alcoolisées ainsi qu'une quantité de 70 kg de fruits, pour défaut de facturation. Les services de la Police économique, relevant dudit corps constitué, ont pour leur part récupéré 15m³ de sable.

A. B.

ACHOURA

La journée du lundi 5 décembre chômée et payée

A l'occasion de la fête religieuse l'Achoura, la journée du lundi 5 décembre 2011 sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué un communiqué de la direction générale de la

Fonction publique. Toutefois, les personnels exerçant un travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, précise la même source. Le journée de l'Achoura est chômée et payée conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales.

BOUIRA

Des faux monnayeurs écroués

Les éléments de la Police judiciaire de la wilaya de Bouira ont présenté devant le parquet 8 faux-monnayeurs pour notamment constitution d'association de malfaiteurs et trafic de fausse monnaie. En effet après l'arrestation de trois suspects leur fouille a permis la découverte de plusieurs billets de banque de 1.000DA pour une valeur totale de

41.000DA. Les mis en cause ont donné le nom de leurs complices qui avaient pour mission d'écouler la « marchandise » sur le marché, selon les dires des arrêtés. Il a été procédé à la perquisition des domiciles des mis en cause. Les cinq autres faux-monnayeurs ont été également arrêtés.

A. B.

SECURITE ROUTIERE

266 accidents en une semaine

Pas moins de 266 accidents de la circulation ont été enregistrés par les services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), à travers l'ensemble des zones urbaines, au cours de la dernière semaine du mois écoulé. Ces sinistres ont causé le décès de 14 personnes et causé des blessures à 290 autres. Il est toutefois signalé que le nombre des accidents a baissé de 42 cas comparativement à la semaine précédente. Celui des blessés a également diminué de 77 cas tandis qu'une hausse d'un cas de décès a été constatée, indique le bilan. Ce dernier indique que le comportement humain demeure le facteur causal prépondérant avec un taux estimé à 93,23%. Les 6,77% restants incombent à l'environnement et l'état des routes ainsi que l'état de véhicules avec respectivement 4,89% et 1,88%. La DGSN indique qu'elle



poursuivra ses campagnes de sensibilisation, ses programmes de prévention et mesures dissuasives, ainsi que ses appels à la prudence aussi bien en direction des usagers que des automobilistes, pour mettre fin au fléau des accidents de la route.

A. B.

MÉDÉA

Un parfumeur... dealer

Près de 2kg de kif traité et 50 boîtes de psychotropes ont été saisis par les gendarmes de la brigade territoriale de Seghouane, dans la wilaya de Médéa. Outre la récupération de drogue, cette opération s'est également soldée par l'arrestation d'un jeune consommateur de drogue, ainsi que celle de deux narcotrafiquants tandis que deux autres font actuellement l'objet de recherches. Le jeune consommateur de drogue était en possession d'une plaquette de kif traité, de 0,8g, ainsi que de 24 comprimés hallucinogènes de psychotropes. B. M. n'a pas tardé à passer aux aveux et l'enquête menée a abouti à la mise hors d'état de nuire des dealers - l'un

d'entre eux était vendeur de parfums. Al'intérieur de sa boutique, M. D. vendait des parfums et de la... drogue . M. D. avait un associé, Z. D. Lors de la perquisition du domicile de M. D. il a été découvert une quantité de 1,570 kg de kif traité. Un autre lot de kif traité et de comprimés hallucinogènes a été aussi saisi lors de la perquisition du domicile de Z. K. A quelques pas de ce domicile, deux jeunes ont lors de l'arrivée des gendarmessur les lieux pris la fuite laissant sur place un sac contenant ces deux substances. Ces jeunes font actuellement l'objet de recherches.

A. B.

RELIZANE

701,6 g de résine de cannabis trouvé dans un appartement

Une quantité de 701,6 g de kif traité a été saisie par la Sûreté de wilaya dans la wilaya de Relizane. C'est suite à des informations, parvenues à la brigade de lutte contre les stupéfiants que l'appartement de B. L. a été fouillé et la quantité de drogue récupérée. Il convient de préciser que B. L. est un repris de justice. Lors de la perquisition du domici-

le, le narcotrafiquant était en compagnie de son associé, B. B. lequel avait pour mission de découper les plaquettes de la résine de cannabis en morceaux. Présentés devant le parquet pour détention et consommation de drogue, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

A. B.

MOSTAGANEM

Un réseau de faussaire neutralisé...

La brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Mostaganem a réussi à mettre fin aux agissements d'un réseau de faussaires spécialisé dans la falsification et la circulation de faux billets de banque de 1.000 et 2.000 DA. Cinq membres, dont deux femmes, de ce réseau qui activait dans les wilayas de Mostaganem et d'Oran, ont été arrêtés par les services de la Police judiciaire, qui ont, par ailleurs saisi, au domicile de l'un d'entre eux une somme estimée à plus de 1,7

million DA en faux billets de 1000 et 2000 DA. Ils ont également saisi six appareils informatiques, des coupures de billets utilisées dans les opérations de falsification, ainsi que deux cartes grises dont l'une falsifiée. Les éléments du réseau ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem pour faux et usage de faux et mise en circulation de faux billets de banque.

A. B.

...et atteinte aux bonnes mœurs

Une association de malfaiteurs, composée de trois femmes et d'un homme, a été présentée devant le parquet de Mostaganem, pour le chef d'inculpation d'atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs. C'est suite à des informations selon lesquelles la dénommée D. M. aurait transformé sa maison en lieu de

débauche que l'enquête a été menée par les éléments de la Police judiciaire. En vertu d'un mandat de perquisition délivré par la justice, la demeure a été perquisitionnée et les mis en cause interpellés. Présentés devant le parquet ils ont été placé en détention provisoire.

A. B.